



RAPPORT D'ACTIVITES 2005

**Partie 1 - RAPPORT
MORAL**

**Partie 2 – ANALYSE
GLOBALE DE L'ACTION
de L'ORIV en 2005**

**Partie 3 – ACTIVITES
MENEES EN 2005**

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE... EN BREF

L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) est un **outil de connaissance, de qualification et d'appui** au service des **acteurs et des décideurs** intervenant dans les champs de **l'intégration** des populations étrangères et/ou issues de l'immigration et de la **politique de la ville**.

Il a été créé, en 1992, par la Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées (CRIPI) qui avait souhaité la mise en place d'un Observatoire Régional de l'Intégration (ORI) conçu comme un outil de développement et d'aide à la décision, spécialisé dans le champ de l'intégration des populations issues de l'immigration. La dynamique de l'Observatoire a contribué, **début 1996**, à sa **structuration en association**. Il a alors élargi son champ d'intervention à la politique de la ville et au développement social urbain, devenant ainsi l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

Les **activités menées** visent à permettre le recueil, la mise à disposition, la production, l'analyse, la diffusion, l'échange et/ou la confrontation de connaissances dans ces domaines d'intervention. Il s'agit de les mettre à disposition d'un tiers susceptible de les utiliser pour améliorer sa connaissance du domaine traité et, le cas échéant, orienter son intervention, sa pratique professionnelle. Implanté à Strasbourg, l'**ORIV intervient sur l'Alsace**.

MISSIONS

Rendre accessible l'information : Pour se faire, l'ORIV gère un centre de documentation et répond aux demandes, quantitatives et qualitatives, qui lui sont adressées par le biais d'un suivi individualisé. L'ORIV recueille les informations nécessaires, par le repérage et le dépouillement des divers supports existants et par la participation à des réseaux. Plusieurs documents réalisés par l'ORIV visent à diffuser les connaissances produites.

Produire des analyses et des connaissances : Cette mission repose sur la réalisation d'études, de diagnostics ou de notes et dans la participation ou l'animation de groupes de travail dans un souci de formalisation d'une réflexion collective. L'objectif est de produire de la connaissance afin de combler des carences sur des sujets particuliers ou de permettre une meilleure compréhension des processus.

Favoriser les échanges de connaissances : Cette mission consiste dans la diffusion de connaissances, de pratiques et la confrontation d'expériences dans un souci de capitalisation. L'ORIV organise et/ou participe à des moments d'échanges et de débats (rencontres, séminaires, colloques, formations..) en direction d'acteurs des politiques d'intégration et de la ville, professionnels, associations, enseignants, chercheurs...

Appuyer et accompagner les acteurs : L'appui aux acteurs et les missions d'accompagnement consistent à mobiliser et à mettre à disposition, des acteurs, des compétences et des ressources (documentaires, techniques, pratiques, humaines...) adaptées au contexte dans lequel elles s'inscrivent (groupe de travail, mise en œuvre et/ou observation d'une politique publique...). Ces démarches sont réalisées en lien avec les acteurs et dans une logique de capitalisation et de qualification mutuelles.

MOYENS

Par son action, l'ORIV participe à la connaissance des déséquilibres sociaux et territoriaux. C'est à ce titre que l'Etat, le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations) et des collectivités (Conseil Régional d'Alsace, Communauté Urbaine de Strasbourg, Villes de Colmar, Ensisheim, Illzach, Rixheim et Wittelsheim et la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA, pour les communes de Mulhouse, Kingersheim, Lutterbach, Staffelfelden, Wittenheim) ont choisi d'inscrire et de financer l'ORIV dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006. D'autres financements sont sollicités sur des projets ponctuels.

La mise en œuvre des activités est assurée par une équipe de cinq salariés, en lien avec les administrateurs de l'association.

SOMMAIRE

1^{ERE} PARTIE – RAPPORT MORAL

2005, des événements et des chantiers page 7

2^{EME} PARTIE – ANALYSE GLOBALE DE L'ACTION DE L'ORIV

Une activité sous tension page 13

Un avenir à construire ! page 15

Une association mobilisée page 18

3^{EME} PARTIE – ACTIVITES MENEES EN 2005

APPROCHE TRANSVERSALE

- Gérer la documentation et répondre aux demandes page 25

- Informer et diffuser : les outils d'information page 29

- Informer et diffuser : le site internet page 31

- Favoriser le débat : les rencontres de l'ORIV page 33

- Participer à des réseaux page 35

APPROCHE THEMATIQUE

Améliorer la connaissance des populations et des situations page 39

- Accueil des primo-arrivants page 41

- Demandeurs d'asile page 43

- Populations immigrées en Alsace page 45

- Jeunes page 47

Renforcer le lien social page 49

- Vie associative issue de l'immigration page 51

- Citoyenneté et démocratie page 53

- Habitat et mixité page 55

Accompagner et Ressourcer les acteurs page 57

- Intégration et élus : le guide page 59

- Intégration et politiques publiques (PRIPI) page 62

- Personnes âgées immigrées page 63

- Islam page 65

Agir sur les représentations page 67

- Prévention des discriminations page 69

- Mémoire de l'immigration page 74

- Repli communautaire page 76

- Vivre ensemble page 78

ANNEXES

- Composition du Conseil d'Administration élu en 2005 page 81

- Programme d'activités 2006 page 82

1^{ère} PARTIE

RAPPORT MORAL

2005, DES EVENEMENTS... ET DES CHANTIERS

Depuis notre dernière assemblée générale en mai 2005 nous avons connu une année pleine de chantiers et de travaux, forte en turbulence et en événements, en débats, avec de nombreux et profonds changements législatifs et institutionnels, en particulier dans les champs d'intervention de l'ORIV.

L'année a d'abord été laborieuse, intense en travaux. Parmi les chantiers réalisés en 2005, j'en citerai six (ne pouvant être exhaustif) qui me paraissent exemplaires au regard des missions de l'ORIV.

Afin d'aider à mieux connaître les réalités de l'immigration en Alsace, nous avons participé à la réalisation de l'Atlas de l'immigration en Alsace. Sollicité par le Fasild, l'ORIV a complété, par une analyse qualitative, le travail des statisticiens de l'INSEE, pour réaliser un outil de qualité permettant de saisir, de façon précise et concise, les réalités de l'immigration en Alsace.

Pour accompagner les décideurs dans l'élaboration des politiques publiques d'intégration, le deuxième chantier a été la participation à l'élaboration du programme régional pour l'intégration des populations immigrées (PRIPI). L'ORIV a contribué activement, aux côtés des principales administrations de l'Etat et du FASILD, à la rédaction de ce document de référence, qui a été largement diffusé aux acteurs de la région.

Le chantier le plus important (en temps comme en moyens humains mobilisés, ceux de l'association, de l'équipe comme de partenaires) a consisté dans la production et la parution du document « Etrangers et Immigrés en Alsace. Guide pour comprendre et agir ». Souhaité par l'ORIV et concrétisé suite à une sollicitation du président du Conseil Régional, A. Zeller, ce travail a été mené sur plusieurs années pour répondre aux questions des élus locaux autour des questions d'immigration et d'intégration. Les 55 fiches qui le constituent ont été réalisées en mobilisant des personnes ressources, des résultats de nos propres travaux et en faisant appel au réseau national avec lequel nous travaillons.

Travail en coopération donc pour sa réalisation, tout comme pour sa diffusion, effectuée en lien étroit et avec un soutien fort de la Région Alsace. Testé auprès des élus locaux lors de deux rencontres, il a ensuite été diffusé de façon très exhaustive notamment auprès de l'ensemble des communes, des lycées, d'acteurs associatifs en Alsace, mais aussi auprès d'instances nationales compétentes. Les 2400 exemplaires imprimés sont quasiment épuisés depuis le début de cette année et d'ores et déjà une nouvelle impression, prenant en compte de nouvelles thématiques et permettant une mise à jour, s'impose pour pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations.

Un volet spécifique a été consacré aux gens du voyage suite aux sollicitations d'élus. Même si la plupart d'entre eux ne sont pas étrangers, ils font partie des populations les plus stigmatisées. La coopération fructueuse avec les associations intervenant auprès de ces populations a permis d'élaborer ces fiches et a débouché ensuite sur une rencontre régionale très intéressante. Malgré l'intérêt de ce travail et les sollicitations qui ont suivi la rencontre, il ne nous a pas été possible de continuer à nous investir dans ce champ compte tenu de nos moyens.

L'étude sur les demandeurs d'asile et les réfugiés, menée en collaboration avec l'université Marc Bloch et l'ESTES, cherche à mieux saisir cette autre face, plus méconnue encore, de la présence parmi nous de personnes venues d'ailleurs. C'est avec beaucoup d'intérêt et d'impatience que nous en attendons son aboutissement, en 2006, pour comprendre les parcours semés d'obstacles que ces personnes ont eu à accomplir, les difficultés rencontrées par les acteurs chargés de leur hébergement et de leur accompagnement, les effets de ces situations sur l'intégration et les questions qui se posent pour l'action publique.

Nous attendons également avec intérêt, les résultats de l'étude sur les associations immigrées. 10 ans après notre première étude, ce travail doit nous permettre de mesurer les évolutions dans la participation à la vie sociale et à la citoyenneté des immigrés.

La prévention et la lutte contre les discriminations sont restées un champ d'action prioritaire. Nous avons pu mesurer, lors des assises nationales contre les discriminations en septembre 2005 puis lors de la rencontre pour l'égalité des chances en avril 2006 à Strasbourg, le chemin considérable parcouru depuis nos propres premiers travaux en 1996-97, en voyant l'investissement fort pour la diversité de certaines grandes entreprises et de grands patrons à côté des autorités de l'Etat. Mais nous constatons aussi les difficultés persistantes à faire bouger la situation dans notre région ainsi que dans les petits entreprises. Ce sont sur ces deux chantiers que l'ORIV a continué de travailler avec ses partenaires nationaux du Réseau RECI (Ressources pour l'Egalité des Chances et l'Intégration) en direction des PME, sur le plan régional avec le Clapest et en partenariat avec l'Union régionale des missions locales et Univers Métiers.

Mais l'année a été aussi forte en événements. Nous ne reviendrons pas sur le débat passionné qui a abouti au rejet du traité constitutionnel sauf pour relever l'inquiétude d'une grande partie des couches populaires face aux menaces que la mondialisation fait courir au modèle français de protection sociale et son instrumentalisation par certains pour rejeter l'autre, « plombier polonais » ou « travailleur turc ».

L'événement central, pour nous, à l'ORIV, se produisit à l'automne lors de ce qui est appelé communément « l'explosion des banlieues ». Mouvement sans précédent touchant plus de deux cents quartiers, pendant près de trois semaines que certains chercheurs ont qualifié de « révolte des jeunes des quartiers d'habitat populaire ». Ces événements nous ont secoués, interpellés nous obligeant à tenter de comprendre ce qui s'était passé. Comment après 25 ans de politique de la ville, d'actions publiques et associatives, en est-on arrivé à une telle explosion ? La réflexion collective que nous avons rapidement initiée, avec d'autres partenaires associatifs, a permis de dégager plusieurs pistes d'explication : celle de la désespérance des jeunes due à la fois au chômage qui touche massivement jeunes et parents dans les quartiers, à la déscolarisation, et aux discriminations qui est sans doute une des causes principales de cette « rage » qui a explosé durant l'automne, comme l'a rappelé M. Azouz BEGAG lors de la rencontre sur l'égalité des chances le 13 avril 2006. Mais pourquoi ces passages à l'acte ? Ne témoignent-ils pas de la difficulté, voire d'une impossibilité, à participer au débat démocratique d'une grande partie de la jeunesse des quartiers ? Ne s'est-il pas instauré un profond fossé entre eux et les institutions, fossé encore approfondi par les positions paradoxales, pour ne pas dire contradictoires, des responsables politiques. Ces jeunes peuvent-ils vraiment se sentir des « enfants de la république », sujets de droits bénéficiant de protection grâce à des politiques publiques renforcées contre les discriminations (HALDE,..), quand d'autres les traitent « de racaille », les considèrent comme des fauteurs de troubles qu'il faut contrôler, éloigner, expulser ? Comment s'y retrouver, se repérer, se construire, en quelle parole croire ?

La réponse politique à ces événements, sous la forme de la loi pour l'égalité des chances est-elle à la hauteur des enjeux ? Si le renforcement des pouvoirs de la HALDE, la légalisation du « testing » renforceront les possibilités de lutter contre les discriminations, si les rencontres interrégionales pour l'égalité des chances montrent la mobilisation forte d'acteurs publics et privés, on peut craindre que ces initiatives soient perçues comme insuffisantes, peu à même de changer rapidement et fondamentalement la situation sociale pour rétablir la confiance entre jeunes et pouvoirs publics.

Comment d'ailleurs restaurer les liens quand les acteurs associatifs, qui ont contribué à l'apaisement des tensions lors des événements de l'automne, tout en étant très conscients de la désespérance sociale, se sentent eux-mêmes fragilisés suite à la suppression du FASILD décidée dans cette même loi ? L'inquiétude est grande quant à la pérennisation des activités dans le champ de l'intégration, aux initiatives et expérimentations dans le champ

de la lutte contre les discriminations. La fin des contrats de plan et des contrats de ville vient encore accroître l'incertitude des acteurs par rapport à l'avenir.

L'ORIV partage ces interrogations, tout en tentant d'analyser les enjeux pour mieux adapter son action. Ainsi la réflexion stratégique conduite avec l'aide de Martine SAENGER nous a permis de préciser mieux notre rôle et nos missions. Il s'agit d'être attentifs aux évolutions dans le champ de l'intégration et du vivre ensemble, de participer à leur analyse et leur compréhension, de mettre en perspective les enjeux pour contribuer ainsi à une action publique plus appropriée. Ce sont ces missions que l'ORIV souhaite proposer aux financeurs de pérenniser au-delà de 2006.

Pour répondre à ces objectifs, nous avons contribué à une coopération renforcée sur le plan national, régional et transfrontalier. Sur le plan national, le RECI, réseau national de structures intervenant dans le champ de l'intégration et de la lutte contre les discriminations, animé par l'ORIV est devenu rapidement un acteur opérationnel, reconnu par les pouvoirs publics, participant notamment avec la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, le CEVIPOF, le CADIS et l'INED à la base de donnée européenne RAXEN sur les discriminations. Le réseau des centres de ressources oeuvrant dans le domaine de la Politique de la Ville a œuvré également pour une certaine forme de reconnaissance. Elle a abouti à une reconnaissance du travail de ces structures et leur pérennisation lors du Comité Interministériel à la Ville du 9 mars 2006.

Sur le plan régional, les conseils d'administration du CLAPEST, du FURET, de Migrations Santé et de l'ORIV ont décidé de mutualiser leurs moyens pour être mieux à même de réaliser chacun sa mission. Le soutien de cette démarche par Alsace Active devrait nous donner les moyens de commencer à mettre en œuvre cette coopération au cours de l'année à venir.

Au niveau transfrontalier, nous avons commencé enfin à établir des liens avec des partenaires allemands. Parce que préoccupés par la situation dans leurs pays, ils sont très attentifs aux événements survenus en France et cherchent à comprendre ce qui se passe dans le champ de l'intégration et dans les quartiers. Ensemble, nous organiserons à l'automne une rencontre sur la participation de jeunes des quartiers au débat public.

En lien avec notre réflexion stratégique, nous avons souhaité optimiser le fonctionnement de l'équipe. Pour être plus à même de remplir nos missions, nous avons décidé de confier plus de responsabilités à chacun des salariés, chacun prenant en charge de façon autonome tel ou tel projet. L'équipe, également accompagnée par Martine Saenger, a participé de façon très active à cette réorganisation de sorte qu'elle ait pu être très rapidement mise en place.

Le travail considérable fait par l'équipe, son engagement, son investissement dans la nouvelle organisation se devait d'être mieux pris en compte par l'association. Nous avons enfin mis en œuvre le reclassement salarial indispensable suite à la refonte complète de la grille des salaires dans la convention collective SNAECSO qui est notre référence. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le personnel de l'ORIV est rémunéré plus justement, en tenant mieux compte des diplômes et des responsabilités de chacun.

Face à la montée des opinions racistes, dans une période de forte mutation et d'évolutions (changements législatifs, mise en place des nouveaux contrats de projets Etat Région, des contrats urbains de cohésion sociale...), nous sommes déterminés à agir mieux encore ensemble, bénévoles et salariés, avec nos partenaires nationaux et régionaux, en coopération avec les acteurs associatifs et publics pour accompagner les acteurs dans leurs actions et faire progresser un vivre ensemble fraternel dans notre pays, dans le respect du droit et de la reconnaissance de chacun !

Rudi WAGNER - Président de l'ORIV

2^{ème} PARTIE

ANALYSE GLOBALE DE L'ACTION DE L'ORIV EN 2005

L'ORIV, partant du constat d'un environnement en forte mutation et de la perspective prochaine de fin du Contrat de Plan Etat-Région (dans lequel est inscrit une partie du financement de l'ORIV), s'était engagé, courant 2004, dans une démarche de prospective.

Les réflexions engagées et les constats faits ont amené l'association, en 2005, à souhaiter :

- engager une réflexion sur la politique de la ville et sur la question, plus large, de l'appui aux territoires (urbains comme ruraux rencontrant des difficultés),
- amorcer des contacts pour engager un travail sur « l'observation » des territoires afin de disposer d'éléments de connaissance adaptés à l'action,
- développer des liens plus importants avec des partenaires sur le plan national pour permettre de construire des « points de vue collectifs » (structuration de réseaux, participation à des réseaux, réponse à des sollicitations nationales...),
- prioriser les actions menées et favoriser l'appui aux acteurs dans un souci d'adaptation des productions à ces derniers et d'accompagnement des démarches.

Ce contexte et les choix associatifs en terme d'orientation de travail ont eu pour effet une volonté d'orienter les actions, au cours de l'année 2005, autour de trois enjeux :

- Poursuivre l'appui aux acteurs avec une adaptation renforcée des contenus et des accompagnements proposés ;
- Développer la mise en réseau des structures et acteurs (y compris nationaux) dans un souci de capitalisation et de mise en perspective optimisée des savoirs et pratiques ;
- Réfléchir à la dimension « observation » et à la question des « territoires » d'intervention pertinents pour en faire une plus-value pour l'action.

Au regard des modalités d'intervention de l'ORIV, à savoir mettre à disposition des acteurs des ressources, produire des connaissances, la diffuser, organiser des temps d'échange et accompagner les acteurs, il s'agissait dans le cadre du programme de travail 2005 de :

- Améliorer les connaissances concernant les populations et les situations ;
- Renforcer le lien social par une meilleure appréhension des leviers d'intervention ;
- Accompagner et appuyer les acteurs locaux ;
- Agir afin de modifier les représentations par rapport à certaines « catégories » de population et/ou de territoires.

UNE ACTIVITE SOUS TENSION

La mise en œuvre du programme de travail, qui a découlé de ces constats, a été conditionnée par un certain nombre d'aspects à savoir le contexte (politique et législatif), mais aussi les moyens humains disponibles.

UN ENVIRONNEMENT EN MUTATION

Chaque année, lors de l'élaboration du rapport d'activités, il est rappelé la dépendance de l'ORIV, comme de beaucoup d'autres associations intervenant sur des sujets « politiques » et « sociétaux », à leur environnement.

L'année 2005 n'a pas dérogé à la règle. Plusieurs événements sont survenus, évoqués notamment par le Président dans son rapport moral, ainsi que des évolutions (législatives, politiques, modes de relation aux associations...), tant au plan national que régional.

Pour mémoire, rappelons en quelques-uns :

- le vote et la mise en œuvre de la loi de programmation pour la cohésion sociale en janvier 2005 et la mise en place du plan de cohésion sociale qui ont eu des impacts

- dans la mise en œuvre des actions tant dans le domaine de la politique de la ville que de l'intégration,
- le développement des actions dans le domaine de la prévention des discriminations avec notamment la création à l'été 2005 de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), mais aussi le développement d'initiatives dans le domaine économique (« charte de la diversité »),
 - le renforcement du discours sur le contrôle de l'immigration avec notamment la mise en place du Comité Interministériel de Contrôle de l'Immigration (CICI),
 - le développement des marchés publics et la précarisation du monde associatif du fait de la diminution des subventions, entraînant la « mort » d'un certain nombre d'associations,
 - la mise en œuvre de la seconde phase de décentralisation avec une nouvelle répartition des compétences entre collectivités et Etat mais aussi une tension forte sur les finances publiques,
 - l'attente des orientations quant aux différentes contractualisations venant à terme en 2006 (comme les contrats de ville, les contrats de plan Etat-Région, les fonds structurels européens...),
 - les événements survenus, sur certains territoires, en octobre-novembre 2005 et désignés par le terme de « violences urbaines » qui ont remis en cause les modes d'intervention et qui se sont traduits sur le plan gouvernemental par une proposition de loi sur l'égalité des chances, ayant notamment pour effet la transformation du FASILD en Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances, suscitant de nouvelles inquiétudes.

DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Le personnel a connu de nombreux mouvements en cours d'année résultant à la fois des évolutions naturelles liées à la vie de toute équipe salariée ainsi qu'à la nécessité, compte tenu des nombreux chantiers composant le programme de travail, de faire appel à des compétences connexes.

En effet, l'année 2005 s'est signalée :

- Par l'apport et les compétences mises en œuvre par trois étudiants :
 1. Sonia BALLO-N'GOUAMANI, étudiante en DESS Ingénierie et Management de l'Éducation, de la Formation et du Socio-éducatif, qui a apporté ses compétences au travail sur les discriminations (diagnostic au sein d'une entreprise d'aide à domicile) du 4 janvier à fin avril 2005.
 2. Stéphanie SOUM, étudiante en DESS Villes et Conflits, du 14 mars au 14 juin 2005, qui a fortement contribué à la production du volet « gens du voyage » composante du guide en direction des élus.
 3. Fodé NABE, étudiant préparant son entrée en Master 2 de Sociologie, qui a apporté sa contribution, du 22 février au 27 juin 2005, à l'étude sur la vie associative issue de l'immigration).
- Par le recours à l'embauche sous CDD de Stéphanie SOUM, du 15 juin au 5 août 2005, suite à son stage afin de poursuivre le travail engagé autour du volet « gens du voyage » du « guide ».
- Par le congé maternité de Julia ZONGO (du 18 mai au 6 septembre) et le recrutement en CDD de Julien VIEL pendant cette période afin d'assurer une partie des missions réalisées par Julia ZONGO (à savoir l'étude sur la vie associative issue de l'immigration) et de contribuer à la rédaction de fiches pour le « guide ». Julien VIEL ayant trouvé un emploi en CDI (durée de son contrat à l'ORIV : 6 mai au 16 septembre) avant le retour de Julia ZONGO, il a été proposé à Stéphanie SOUM de réaliser un nouveau CDD (5 octobre au 4 novembre 2005).

UNE ACTIVITE SOUTENUE...

Globalement l'année 2005, comme le souligne le Président de l'ORIV dans son rapport moral, a été une année laborieuse.

Un rapide bilan fait apparaître, du fait du contexte et des moyens humains mobilisés, des différences entre le prévisionnel et le réalisé en ce qui concerne le programme de travail. Synthétiquement on peut considérer que certaines activités ont pris une ampleur non prévue initialement. De nouvelles activités ont été mises en place afin de répondre aux défis posés, comme par exemple les « violences urbaines » survenues à l'automne mais aussi afin d'accompagner des politiques publiques nouvelles (mise en place d'une initiative du Conseil Régional d'Alsace en lien avec le Rectorat dans le domaine de la « reconnaissance de l'autre »). Cela a également supposé la mise entre parenthèse d'activités initialement prévues au programme de travail 2005.

La troisième partie du rapport (page 21 à 79) rend compte de manière plus détaillée de ce bilan.

En ce qui concerne la volonté exprimée par l'association d'orienter ses actions autour des trois enjeux repérés, on peut considérer que l'objectif a été atteint. En effet, le souci de l'ORIV de poursuivre son appui aux acteurs dans une logique d'adaptation renforcée a amené l'association à mettre en œuvre des actions non prévues initialement (ce fut le cas en ce qui concerne la réflexion sur les personnes âgées immigrées ou encore le Mois de l'Autre). En ce qui concerne la volonté de développer la mise en réseau, elle s'est traduite par des initiatives à l'échelle régionale (cf page 19) comme nationale (voir fiche sur la mise en réseau, page 34). Le souhait d'engager une réflexion sur la dimension « observation » au sein de l'ORIV a été amorcé par le biais de l'organisation d'une rencontre de l'ORIV, le 1^{er} mars 2005, sur ce sujet et les contacts préalables pris avec un certain nombre d'acteurs. Sa concrétisation opérationnelle est prévue en 2006.

UN AVENIR A CONSTRUIRE !

Le contexte décrit précédemment a également incité l'ORIV à poursuivre son travail de réflexion engagé dès 2004 sur l'avenir de l'ORIV. Ce travail collectif avait permis de préciser « à quoi on peut s'attendre ». En 2005, il s'est voulu plus prospectif, consistant pour l'association à s'interroger sur ses orientations, compte tenu de ce contexte et des moyens à sa disposition.

Ainsi sur la base des analyses du contexte réalisées en 2004 (cf rapport d'activités 2004) qui a permis de dégager les obstacles et les leviers possibles, l'année 2005 a été consacrée à préciser le sens de l'action de l'ORIV pour les années à venir, ainsi qu'à mettre en œuvre les aspects organisationnels permettant une telle action. Ce sont donc deux démarches en parallèle qui ont été initiées.

Ces démarches ont nécessité une mobilisation forte de l'association tant sur le plan humain (à tous les niveaux : Bureau, Conseil d'Administration et Equipe) que financiers (mobilisation de moyens permettant cette réflexion).

Pour mener à bien cette réflexion, l'ORIV a mobilisé pour partie des fonds propre mais a surtout pu bénéficier du soutien financier d'Alsace Active. Ce soutien, qui a pris la forme d'un Diagnostic Local d'Accompagnement, a permis l'intervention d'un tiers, à savoir Martine SAENGER (Saenger Ingénierie Sociale/SIS), venu en appui aux réflexions au sein de l'association, comme auprès de l'équipe salariée.

DES ELEMENTS POUR UNE STRATEGIE A SIX ANS...

Les réflexions engagées par le Bureau de l'association avec le soutien de Martine SAENGER, puis étayées par le Conseil d'Administration, ont permis de définir les grandes lignes de la « stratégie de l'ORIV » pour les 6 ans à venir (2007-2012). Ce document fait

suite à un premier projet pluriannuel de l'association, élaboré en 1999, et qui fixait le sens et les orientations d'intervention de l'ORIV, pour la période 2000-2006.

Si la périodicité de six ans a été maintenue, il a été décidé, compte tenu de la rapidité des changements survenant dans les domaines d'intervention de l'ORIV, que par rapport à la nouvelle période considérée, la « stratégie » mise en avant ferait l'objet d'une évaluation au bout de trois ans permettant de procéder aux ajustements pouvant s'avérer nécessaires. Par ailleurs, en inscrivant son activité dans la durée, l'ORIV entend rappeler que les problématiques traitées, ainsi que les modes d'intervention préconisés nécessitent, dans un souci d'efficacité et d'efficience, une inscription sur la durée.

Définir la stratégie de l'association (et donc ses modes et domaines d'intervention) repose tout d'abord sur le rappel de ce qu'est l'ORIV, à savoir une association centrée sur les questions liées à l'immigration, à l'intégration et à la politique de la ville. Son objectif est de faciliter le « mieux vivre ensemble » en contribuant à transformer les représentations à l'œuvre, les pratiques des acteurs, ainsi qu'à optimiser les politiques publiques.

A ce titre, l'ORIV se veut une association dont la vocation est :

- de mettre en évidence les enjeux et les problèmes de fond,
- d'aider à la compréhension des phénomènes sociaux en train de se dérouler ou en émergence.

L'ORIV puise sa légitimité d'intervention dans le maillage entre action et réflexion, dans l'articulation conjointe d'une production de connaissances et d'une présence sur le terrain aux côtés des acteurs. Elle est également le fruit d'une histoire, ainsi que d'un ancrage local et national (par la participation à des réseaux d'acteurs).

Dans le cadre de la stratégie pour 2007-2012, l'ORIV ambitionne, de manière encore plus marquée que précédemment, d'être :

- un espace de réflexion et d'échanges,
- un espace d'alerte et de sensibilisation,
- un espace de production de connaissance,
- et un espace de ressources, de méthodes et d'outils.

Dans cette perspective, l'articulation entre action et réflexion se devra d'être poursuivie dans l'avenir, voire confortée sur certains aspects :

- Identification des territoires d'intervention.
- Renforcement de la fonction d'alerte et d'interpellation.

En effet, la position originale de l'ORIV en Alsace ainsi que le réseau des administrateurs et des autres associations sur lequel elle s'appuie lui permet d'avoir accès à la connaissance de difficultés sociales émergentes, mais pas nécessairement prises en compte dans le cadre des politiques publiques ou de l'action des divers opérateurs. L'ORIV entend les mettre en évidence et les communiquer afin de permettre aux divers niveaux de responsables de s'emparer de ces questions avant qu'elles ne deviennent aiguës.

- Optimisation de la fonction d'observation (au service des acteurs).

L'enjeu pour l'ORIV, sur cette période (2007-2012), consiste donc dans le fait de tenir trois rôles :

- Un pôle de référence et d'appui sur les questions de l'intégration et de la ville (en assurant une fonction d'observation, en créant des espaces de parole et d'échanges et en accompagnant les acteurs)
- Une place en tant que membre de réseau régional et national (dans une logique de coopération et de mise en lien)
- Un positionnement de l'association sur les grandes questions de société (fonction d'alerte, anticipation basée sur la compréhension et l'analyse des évolutions et enjeux)

Dans le même temps, la réalisation de ces orientations repose sur la nécessaire mise en œuvre de moyens humains adaptés.

Par ailleurs ces orientations ne peuvent se concevoir sans lien et coopération avec les autres acteurs. Cela signifie tout à la fois leur apporter matière à réflexion et les soutenir dans l'engagement de leur réflexion et des actions. L'ORIV entend y contribuer, notamment en donnant les supports de ce travail et en « provoquant » les espaces de débat appropriés.

L'ORIV a vocation à être une structure d'appui, d'accompagnement aux acteurs. De ce fait, l'association évitera toute forme de mise en concurrence avec ces partenaires. Ainsi, et autant que faire se peut, l'ORIV entend ne pas répondre à des appels d'offre, à des marchés publics. Cette position constitue une exigence compte tenu du positionnement en terme de ressources. En effet, dans de nombreux cas, les interventions de l'ORIV viennent en amont de la possibilité de formulation d'une problématique. Cette position est également en adéquation avec la logique d'intervention prônée en terme d'alerte, d'interpellation. De plus, elle permet à l'ORIV de développer des coopérations permettant l'enrichissement mutuel des acteurs et la production d'analyses partagées. L'ORIV ne s'interdit pas, par contre, de répondre à des appels à projet dans la mesure où ils sont en cohérence avec les orientations d'action définies par l'association et peuvent servir l'action commune.

Compte tenu de ces orientations et des modes d'intervention définis, l'ORIV a vocation à agir auprès de tous ceux qui agissent dans l'espace public : institutions, enseignants, intervenants sociaux, agents territoriaux, acteurs économiques, associations, élus ... L'ORIV ne se positionne pas dans le contact direct avec le grand public, mais plutôt en appui à tous ceux qui sont amenés à décider et agir avec et pour ce public.

De même concernant les territoires d'intervention, la région Alsace, espace historique de l'action de l'ORIV, continuera à être l'espace principal des activités menées par l'association. En outre, l'ORIV poursuivra son travail de réseau à l'échelle nationale favorisant la circulation des informations, les échanges sur les pratiques et les problématiques au service des acteurs locaux. Au-delà, l'ORIV souhaite conforter l'approche transfrontalière initiée récemment et s'appuyer sur la dimension européenne, notamment pour l'amorce de nouvelles réflexions favorisées par la confrontation des pratiques.

DES MOYENS HUMAINS AU SERVICE DU PROJET...

Le travail engagé par les élus associatifs, en lien avec les salariés, dès 2004 avait mis en avant certaines faiblesses dans les modes d'organisation. Une adaptation s'avérait donc nécessaire d'autant que l'organisation se devait également de s'adapter aux nouvelles exigences des élus associatifs et aux évolutions de l'environnement.

L'intervention de Martine SAENGER résidait dans le fait de disposer d'une vision aussi claire que possible sur l'activité menée par l'équipe, les types d'intervention réalisés et les ressources disponibles ainsi que sur les faiblesses au regard des nouvelles ambitions, afin de proposer une organisation adaptée. La démarche a reposé sur deux étapes.

La première étape a consisté dans l'élaboration d'un diagnostic organisationnel de l'ORIV. Il a permis de pointer :

- les dynamiques et les atouts présents au sein de la structure,
- les lacunes, les dysfonctionnements, et les principales causes de ceux-ci,
- les contraintes internes et externes qui pèsent sur l'organisation,
- les spécificités de l'ORIV, en prenant notamment en compte les aspects historiques, le contexte local, les modalités de financement, les facteurs identitaires, les orientations stratégiques, etc ...

Sur la base de ce diagnostic, a été conçu un projet de système organisationnel répondant aux aspirations et aux objectifs des salariés et des élus associatifs, et prenant en compte les axes de développement retenus. Sur cette base, il a été possible de formuler des préconisations opérationnelles sur les étapes et outils de nature à faciliter la construction de cette nouvelle organisation, et notamment les modalités de résorption des problèmes constatés.

Le principe d'organisation proposé repose sur la mise en place d'une « organisation matricielle » basée sur un fonctionnement par projet¹ reposant sur la désignation de « chef de projet » susceptible de mobiliser pendant toute la durée du projet les membres de l'équipe en fonction des besoins.

La seconde étape, menée à compter d'octobre 2005, a consisté dans la mise en œuvre des principes retenus, une fois ceux-ci validés par le Bureau de l'association. Ce travail a été rendu possible par une forte mobilisation de l'équipe et un complet investissement dans ce travail de transformation.

UNE ASSOCIATION MOBILISÉE !

Au-delà de cet engagement sur la réflexion prospective, l'association a été amenée à œuvrer sur d'autres aspects.

Ainsi, les membres du Bureau, en premier lieu, ainsi que les autres administrateurs ont donné de leur temps et de leur énergie pour permettre à la réflexion d'avancer, mais aussi pour la mise en œuvre du programme de travail.

Le Bureau s'est réuni dix-huit fois au cours de l'année 2005. Une partie de ces réunions était dédiée à la réflexion sur le devenir de l'ORIV. Pour les autres réunions, en plus des questions courantes liées au fonctionnement et aux aspects financiers, il a réfléchi aux « rencontres mensuelles de l'ORIV » et plus globalement sur « les productions de l'ORIV » ou encore la thématique de la citoyenneté. Compte tenu de l'importance du chantier lié au guide (« Etrangers et immigrés en Alsace - guide pour comprendre et agir »), un grand nombre de réunions ont également été consacré à ce sujet.

Comme les autres années, l'association a, par ailleurs, été amenée à rencontrer les financeurs de l'ORIV, lors d'entretiens individuels ou de séances collectives (comités de suivi du 4 février et du 1^{er} décembre 2005).

Le Conseil d'Administration s'est, quant à lui, réuni huit fois (sept réunions classiques et une réunion thématique). Il a plus particulièrement apporté sa contribution à la démarche prospective présentée par le Bureau, au devenir de l'ORIV et à sa relation avec d'autres associations, à l'étude sur les demandeurs d'asile, aux questions de repli communautaire, de racisme et d'antisémitisme ou encore de « violences urbaines » sans oublier le travail autour du « guide ».

Par ailleurs, l'association a pris des engagements concernant l'équipe salariée :

- L'association a souhaité ne pas développer les moyens humains dans un contexte de forte tension financière, privilégiant la consolidation de l'équipe en place (donc une équipe de cinq salariés) et proposant le recours à des emplois à durée déterminée en cas de besoin et sous couvert de disposer des moyens financiers adéquats.
- L'association a profité du travail sur les aspects organisationnels pour tenir ses engagements concernant l'adaptation de la convention collective de référence à la réalité de l'équipe. Cela s'est traduit par un travail d'analyse qui a mobilisé le Président, le Trésorier et la Directrice. Il a permis, tout en tenant compte des contraintes budgétaires, de réévaluer les postes (sur le plan salarial et sur le contenu) dans un souci de reconnaissance des compétences et des savoirs-faire des salariés. Ces éléments ont été validés par les membres du Bureau en fin d'année 2005 et seront mis en œuvre en 2006.

¹ La notion de projet renvoie ici à la fois aux études, aux missions d'appui et d'accompagnement, à la gestion du centre de documentation, des événements ou encore des publications.

Au-delà de la gestion et de la mobilisation des moyens propres à l'association, l'ORIV a concrétisé sa volonté, exprimée dès l'année 2004, de développer de nouvelles stratégies partenariales au niveau local, comme national, pour être mieux outillé, pour comprendre les évolutions, y faire face et remplir au mieux sa mission de centre de ressources. Sur le plan national, la concrétisation de cette volonté a consisté dans la mise en place effective du Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) durant l'été 2005 (cf. fiche page 35) mais aussi dans la rencontre entre les Centres de Ressources intervenant dans le champ de la politique de la ville et la Ministre chargée de la cohésion sociale et de la parité, Mme Catherine Vautrin, à l'automne 2005 (cf. fiche page 35). Sur le plan local, la concrétisation de cette volonté a pris la forme d'un texte commun à quatre associations (Clapest, Les Amis du Furet, Migrations Santé et l'ORIV) soulignant leur volonté d'un travail en commun et d'une mutualisation (cf. texte ci-dessous). Il reste à le rendre opérationnel en 2006.

**DECLARATION COMMUNE
DES ASSOCIATIONS CLAPEST, LES AMIS DU FURET, MIGRATIONS SANTE ET ORIV
Soumis et validé par les conseils d'administration de chacune des associations**

**RENFORÇER NOS COOPERATIONS ET MUTUALISER NOS
MOYENS POUR MIEUX PERENNISER NOTRE ACTION EN
VUE DE L'INTEGRATION DES POPULATIONS IMMIGREES**

Le gel du budget du Fasild en 2003 a révélé la fragilité des financements publics dans le champ de l'intégration des populations immigrées dans lequel nous agissons. Face à cette décision, nous avons su ensemble nous mobiliser pour rendre attentifs les pouvoirs publics sur l'enjeu pour la cohésion sociale de ces financements et réussi ainsi à obtenir un déblocage des crédits. Cependant nous avons compris par ailleurs que notre intérêt était de rechercher de façon active des moyens internes pour mieux assurer la pérennité de notre action.

Dans ce but, nos 4 associations qui se connaissent de longue date décident d'entamer en commun une réflexion pour renforcer leur coopération, en nous informant régulièrement sur nos actions, en spécifiant la place de chacun, en recherchant les possibles complémentarités, en mutualisant progressivement certains de nos moyens.

Cette démarche sera conduite, sous la responsabilité des présidents, par les directeurs (trices) de nos structures qui veilleront à y associer activement les salariés. Elle démarrera en octobre 2005 pour aboutir si possible d'ici juin 2006 à de nouvelles modalités de coopération et de mutualisation.

Une évaluation de l'avancée des travaux se fera chaque trimestre entre présidents et directeurs et les conseils seront informés régulièrement de l'évolution de cette démarche.

3^{ème} PARTIE

ACTIVITES MENEES EN 2005

APPROCHE TRANSVERSALE

CONSTATS & ELEMENTS DE BILAN

Les actions menées par l'ORIV en 2005 se répartissent entre des activités thématiques en lien avec les quatre axes d'intervention retenus par l'association et validés par les financeurs et des activités transversales qui permettent d'intervenir pour et avec les acteurs (mise à disposition de ressources, mise en débat, mise en réseau...).

Ces activités transversales sont de plusieurs ordres. Elles consistent tout à la fois à :

- Gérer la documentation et répondre aux demandes
- Informer et diffuser : les outils d'information régulier
- Informer et diffuser : le site internet
- Favoriser le débat : les rencontres de l'ORIV
- Participer à des réseaux.

Un rapide bilan fait état d'un fort investissement, au cours de l'année 2005, au niveau de la mise en débat (avec notamment un travail d'optimisation des rencontres de l'ORIV) et de la mise en réseau.

L'analyse de la fréquentation du site internet ainsi que les nombreuses sollicitations qui sont adressées à l'ORIV sont, par ailleurs, autant d'indicateurs de « l'utilité » et de la pertinence du travail réalisé et des réponses apportées.

REPONDRE AUX DEMANDES & GERER LA DOCUMENTATION

CONTEXTE

Pour assurer ses fonctions de centre de ressources, l'ORIV est conscient, depuis sa création, de la nécessité de se doter d'un lieu ressources permettant une connaissance efficace afin d'agir sur les représentations. Au fur et à mesure des années, ce pôle « documentation » a été renforcé. Ce centre de documentation, ouvert au public, est à la fois un outil pour les usagers, les partenaires de l'ORIV, mais aussi l'équipe.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Pour l'année 2005, un des objectifs était d'optimiser les interventions en direction des acteurs, les activités « documentaires » et « réponses aux demandes » étaient, de fait, directement concernées.

La fonction documentaire consiste classiquement en la réalisation d'un certain nombre de tâches quotidiennes incontournables pour son fonctionnement : dépouiller les revues et la presse, réaliser des commandes d'ouvrages, traiter des documents sur la base bibliographique.... Au-delà l'objectif est de mettre à disposition des acteurs et des demandeurs, de la documentation, des ressources, notamment suite à des demandes exprimées par ces derniers. Ces demandes peuvent être d'ordre quantitatif ou qualitatif. La gestion de la documentation et sa finalité font qu'il s'agit également de répondre aux demandes documentaires émanant de l'équipe de l'ORIV.

ENJEU

La mise à disposition de ressources (documentaires, statistiques, humaines), permet de mieux « outiller » les acteurs sollicitant l'ORIV, mais aussi de répertorier les questionnements des acteurs.

ACTIVITES MENEES

L'ORIV, dans le cadre de sa fonction ressources est amené à répondre à de nombreuses sollicitations qui nécessitent la mise en place de réponses adaptées.

Durant l'année 2005, environ 170 personnes ont sollicité² l'ORIV. Il y a une régularité des demandes, puisque ce chiffre est le même depuis maintenant trois ans.

Les personnes contactant l'ORIV le font majoritairement par téléphone (64%) et de plus en plus souvent par mail (20%, contre 7% en 2004). 15% des interpellations ont eu lieu lors de réunions à l'extérieur ou à l'ORIV.

L'analyse des réponses apportées à ces sollicitations met en exergue trois formes de réponses mobilisant des modes d'intervention différents :

- Le volet documentaire (63% des demandes recensées), avec entre autre, les demandes qui font l'objet d'une prise de rendez-vous au centre de documentation et qui nécessitent une réponse sous la forme de mise à disposition de ressources.
- Le volet sollicitations (26% des demandes) qui relève de demandes de renseignements et de demandes d'interventions.

² Ce nombre tient seulement compte des demandes ayant été enregistrées et ayant fait l'objet d'une fiche de suivi.

- Le volet statistique (11% des demandes), avec notamment la recherche, l'analyse de données et la rédaction de notes.

◆ **VOLET**

DOCUMENTAIRE

Environ la moitié des personnes qui s'adressent à l'ORIV souhaitent être mises en contact avec le centre de documentation.

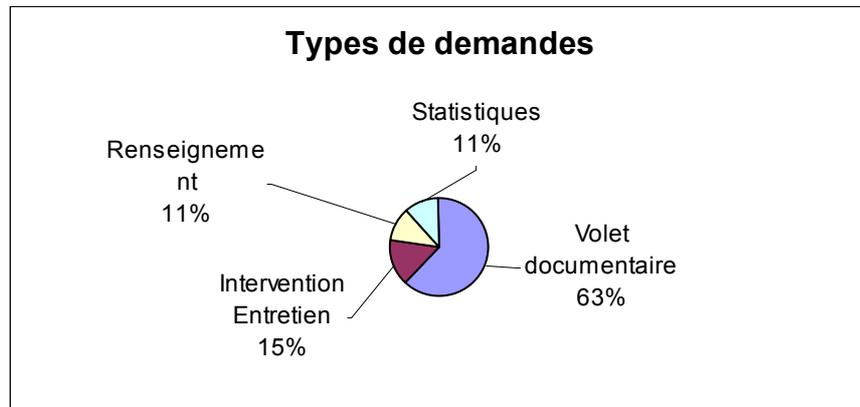
Il s'agit le plus souvent d'une demande de consultation de

documents à l'ORIV, voir d'emprunt. De ce fait, et assez logiquement, il s'agit majoritairement de personnes résidant à proximité : 58% habitent dans la Communauté Urbaine de Strasbourg, 6% viennent d'autres communes du Bas-Rhin et 17% du Haut-Rhin.

Quant aux personnes localisées ailleurs en France, elles sont 15% et contactent essentiellement l'ORIV pour obtenir des publications. Les 4% restantes sont des étudiants étrangers (Allemagne, Italie), de passage pour un temps donné, et ayant besoin de documents dans le cadre de leurs études.

Le traitement de ces demandes (hormis les consultations directes), donne lieu à des réponses par mail (14%), quand il s'agit de demande de coordonnées d'acteurs sur des thématiques précises, d'informations sur l'ORIV... Sur la totalité des sollicitations adressées à l'ORIV, la demande de documents publiés par l'ORIV est importante (10%) et explique les 22% de réponses par courrier. Il s'agit essentiellement de l'envoi des Cahiers de l'Observatoire. Ceci s'explique facilement, car ils ne sont pas téléchargeables sur notre site (voir fiche consacrée au site internet). Les numéros les plus demandés en 2005 étaient ceux sur la parentalité, les migrants vieillissants, l'islam avec les actes des différentes matinées d'échanges.

Les usagers du centre de documentation ont un profil

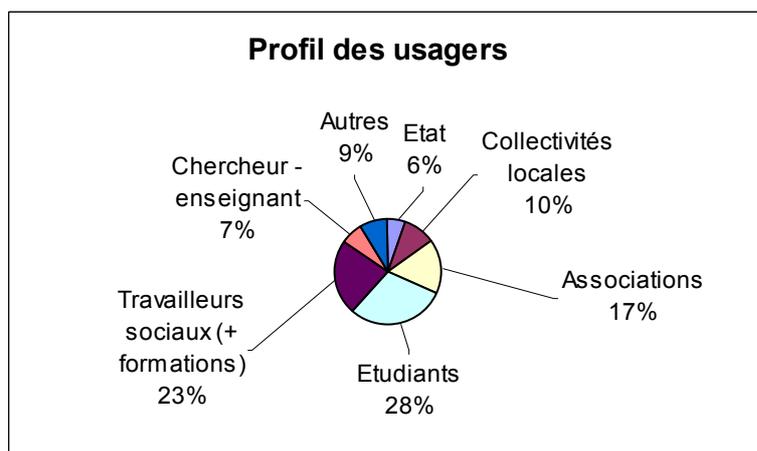


POINT(S) FAIBLE(S)

Le nombre de sollicitation ne rend pas compte de la totalité des demandes adressées à l'ORIV car le système avait initialement été mis en place par rapport au centre de documentation. Or des demandes sont également adressées par d'autres voies.

POINTS FORT(S)

La connaissance approfondie des demandes et des réponses apportées, y compris des obstacles rencontrés, a été prise en compte dans le cadre de la réflexion visant à optimiser le site internet et les productions de l'ORIV.



varié qui pour autant change peu d'une année sur l'autre : Les étudiants (filiales sociologie, sciences politiques essentiellement), constituent, avec 28%, la part la plus importante des usagers. D'autant plus si on ajoute à ce chiffre les 23% de travailleurs sociaux qui sont encore pour beaucoup en formation en travail social (ESTES à Strasbourg, IFCAAD à Schiltigheim, ISSM à Mulhouse et les formations de

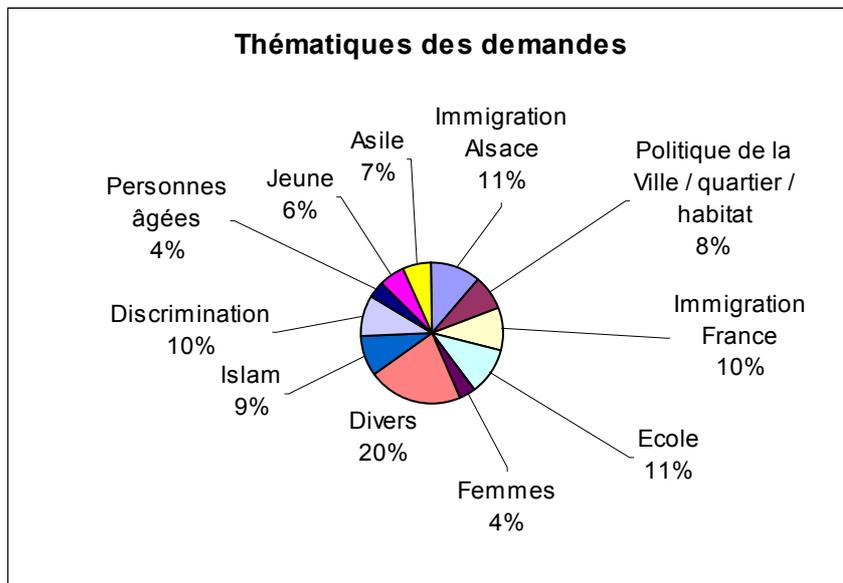
Conseillère en économie sociale et familiale). En revanche, on peut constater une baisse de demandes émanant d'élèves de l'Ecole de journalisme de Strasbourg.

Les associations font régulièrement appel au centre de documentation (17% contre 14% en 2004), ainsi que les collectivités locales (10%, même chiffre qu'en 2004), les chercheurs - enseignants (7% contre 9% en 2004) et les services de l'Etat (6% contre 2% en 2004).

Tout comme pour leur profil, les thématiques des demandes de la part des usagers sont variées, même si les sujets abordés évoluent peu d'une année sur l'autre.

La question de l'immigration (l'histoire, la législation, les statistiques sur la population étrangère...) en France et en Alsace, fait comme les autres années, l'objet du plus grand nombre de demandes (11% des demandes concernent l'Alsace et 10% la France). Souvent, les sollicitations concernent une population spécifique (population turque...) ou un territoire déterminé (à l'échelle d'un quartier, ou de la région...).

La thématique Ecole correspond à 11% des sollicitations adressées au centre de documentation. Plusieurs demandes concernaient la question de l'Enseignement des Langues et Cultures d'Origine (ELCO) et la question de la réussite scolaire des jeunes issus de l'immigration.



Les demandes relatives à la lutte contre les discriminations sont en augmentation (10% des demandes contre 4% en 2004). L'actualité de l'année 2005, sur cette thématique, explique en partie ces sollicitations : mise en place de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE), débat autour de la notion de

discrimination positive, l'importance prise dans le discours public du thème des discriminations raciales dans le monde du travail...

La thématique Islam regroupe 9% des demandes. Ce chiffre est le même que pour 2004. Les demandes concernent la question du port du voile, de la présence musulmane en Alsace et des pratiques culturelles précises (carrés musulmans...).

Viennent ensuite, les demandes (8%) concernant le volet Politique de la Ville. Celles-ci s'inscrivent souvent dans une logique évaluative d'un dispositif, par rapport à un domaine précis (Education, jeune, culture...) ou sur un territoire (Quartier strasbourgeois...). Mais ce sont aussi des questions plus générales, telles que l'historique de la politique de la ville ou des quartiers, et également des demandes statistiques (cf partie Statistique).

Le rapport des jeunes issus de l'immigration à leur identité, leur culture d'origine, revient régulièrement (6%). La moitié de ces sollicitations concerne plus particulièrement les jeunes filles issues de l'immigration maghrébine ou turque et leur place au sein des « quartiers ».

Sinon on constate que les autres sujets de sollicitation sont sensiblement les mêmes que les années passées, à savoir : l'asile (législation, parcours de vie...), les personnes âgées immigrées (foyers, retour ou non retour au pays...), les femmes issues de l'immigration.

◆ VOLET SOLLICITATIONS

Ces sollicitations sont de différents types. 15% de la totalité des demandes faites à l'ORIV sont pour obtenir un entretien dans le but de mieux comprendre un sujet (les discriminations, l'islam...) ou l'intervention orale d'un membre de l'équipe lors d'une rencontre, d'un débat, d'une réunion... 11% sont pour obtenir des renseignements spécifiques en lien avec les sujets traités par l'équipe.

La majeure partie de ces sollicitations émane des collectivités locales et d'associations.

Demandes d'entretiens - Sur l'ensemble des personnes qui ont contacté l'ORIV en 2005, 7% étaient des journalistes qui sollicitaient un entretien, en général dans l'urgence, car lié à l'actualité. Ce fût particulièrement le cas lors des événements de l'automne 2005 dans les quartiers difficiles en France. Un certain nombre d'entretiens résultent également d'étudiants ou encore de professionnels, d'acteurs locaux souhaitant parfaire leur connaissance sur un sujet traité par l'ORIV.

Demandes d'interventions - Les demandes d'interventions orales portent sur des thèmes très variés comme les enjeux de l'intégration, les flux migratoires, les discriminations, les jeunes...³. L'ORIV peut être amené à réorienter la personne vers un autre acteur, quand il estime n'être pas le plus légitime vu la demande ou au regard de la charge de travail de l'association. Une demande d'intervention nécessite un travail en amont qui peut conduire jusqu'à la rédaction d'une note permettant d'alimenter la réflexion et constituant en soi un apport de connaissances.

Demandes de renseignements - Les 11% de demandes de renseignements concernent à la fois des demandes de coordonnées d'acteurs, d'associations (dites « communautaires », de lutte contre les discriminations...), de structures ressources, ou encore des demandes sur des expériences ou des compléments d'informations suite à la lecture d'« Actualité sur... l'Intégration et la Ville ». Certaines demandes très spécifiques sur le plan juridique, légal... peuvent amener à réorienter le demandeur (formalités d'embauche de personnes étrangères, comment obtenir de subventions...)

◆ VOLET STATISTIQUES

Les 11% de demandes statistiques adressées à l'ORIV font l'objet d'une réponse plus ou moins rapide suivant le traitement que cela induit. Différentes réponses peuvent être apportées :

- L'envoi par mail ou la consultation sur internet des documents déjà réalisés par l'ORIV sur des thèmes assez généraux tels que la présence étrangère en Alsace....
- La réorientation vers des sources déjà existantes, telles que la rubrique de l'INSEE consacrée au Recensement général de la population de 1999 (Nationalité des personnes sur un territoire...), ou le Système d'Information Géographique de la Politique de la Ville (le taux de chômage des jeunes dans les ZUS...).
- L'élaboration d'une nouvelle note dans la mesure où la demande nécessite une analyse spécifique (exemple : profil et nombre de primo-arrivants, part des immigrés ...).

PERSPECTIVES POUR 2006

Grâce à une optimisation des outils existants, le but de l'ORIV pour 2006, est d'arriver à mieux identifier le type de demandes qui arrivent à l'ORIV, à les mesurer et à pointer le mode de réponses apportées. Cette démarche s'inscrit en complémentarité de la mise en place, dans le cadre de la LOLF⁴ (et donc de l'obtention des finances publiques) d'indicateurs de « performance ». Elle répond au souci de l'ORIV de mieux connaître les besoins des acteurs afin de mieux y répondre par anticipation (adaptation du site internet et des publications proposées).

³ Les interventions effectuées par l'ORIV étant en lien avec les thèmes de travail, celles-ci sont référencées (ainsi que les notes qui ont été produites) dans les fiches thématiques.

⁴ Loi Organique relative aux Lois de Finances.

INFORMER ET DIFFUSER : OUTILS D'INFORMATION ET DEMARCHE FORMATIVE

CONTEXTE

L'ORIV a toujours considéré, depuis sa création en 1992, la diffusion d'information et de connaissances sur ces domaines d'intervention comme centrale pour permettre une évolution des représentations et une meilleure prise en compte de ces questions dans le cadre des politiques publiques notamment de droit commun.

Ainsi, la diffusion de connaissances sur les thèmes traités par l'ORIV, est l'un des enjeux majeurs de la fonction du centre de ressources, en plus de celle de recueil et de traitement des informations (cf. chapitre sur la gestion de la documentation, page 29).

Par ailleurs, l'ORIV contribue par ses interventions, et souvent sur sollicitations, à permettre une diffusion des connaissances sur ces populations.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Fort des expériences antérieures, et conscient de l'enjeu de la diffusion de l'information, il est apparu urgent, depuis 2004, de renforcer l'accessibilité des ressources disponibles à l'ORIV et d'assurer une plus grande régularité dans la diffusion des informations de manière systématique et large, c'est-à-dire hors sollicitation.

Dans le même temps, il s'agit de poursuivre le travail de diffusion d'information en direction d'acteurs ciblés, notamment dans le cadre de démarches formatives qui permettent une action plus directe sur les pratiques professionnelles.

ENJEU

Diffuser à la fois une information accessible au plus grand nombre pour une meilleure connaissance des enjeux relevant de l'intégration et de la politique de la ville et une information adaptée aux enjeux professionnels.

ACTIVITES MENEES

◆ METTRE A DISPOSITION DES PRODUCTIONS REGULIERES

Préambule : Ne sont présentées dans cette fiche que les productions réalisées par l'ORIV de manière régulière. Celles publiées dans le cadre des projets de l'ORIV sont détaillées dans les fiches thématiques.

ACTUALITES SUR... L'INTEGRATION ET LA VILLE

Publié mensuellement, ce bulletin d'information est la seule publication régulière de l'ORIV. Il permet d'établir un lien entre l'ORIV et son réseau partenarial par la diffusion d'une information ciblée dans les domaines de l'intégration, de la politique de la ville et sur son activité associative.

En 2005, l'activité de l'ORIV a conduit, par deux fois, à étaler dans le temps, la parution « d'Actualités sur... l'Intégration et la Ville ». Ainsi, 9 numéros contre 11 prévus (celui de l'été étant toujours sur juillet-août) ont été publiés.

Le choix des sujets des « Zoom du mois » fait écho à l'actualité, en lien avec les thèmes de travail de l'ORIV. Comme l'année précédente, ils ont été très variés :

Ecole en débat : un an après ; Racisme et antisémitisme ; Les mariages forcés ; La santé des migrants ; Demandeurs d'asile, déboutés, sans-papiers, clandestins... ; Rencontre des autres ; Politique de la ville... et plan de cohésion sociale ; La crise du logement : un défi pour l'ensemble des acteurs ; Logement : zoom en Alsace + supplément : Les observatoires de l'habitat en région Alsace : Un outil d'aide à la décision.

Il faut noter qu'outre un envoi par papier, l'information de la parution de chaque numéro fait l'objet d'un mailing auprès des personnes qui l'ont demandé. Ainsi, celles-ci peuvent directement le consulter sur le site internet de l'ORIV.

REVUE DE PRESSE

Jusqu'à octobre 2002, l'ORIV publiait mensuellement une revue de presse qui était diffusée en grand nombre. Par la suite, sa forme a évolué en interne. L'ORIV est resté abonné à un quotidien national (Le Monde) et à deux quotidiens régionaux (Les Dernières Nouvelles d'Alsace et L'Alsace). Ceux-ci sont dépouillés toutes les semaines et affichés au centre de documentation, ce qui permet de continuer le recueil de nombreuses informations. Ensuite, ils sont archivés au centre de documentation. L'ensemble des articles reste donc disponible sur demande. Conserver ces articles devrait permettre de réaliser, par la suite, des revues de presse thématiques, complément indéniable aux autres documents disponibles au centre de documentation.

◆ DIFFUSER DE LA CONNAISSANCE AUPRES D'ACTEURS EN FORMATION

L'intervention de l'Observatoire dans le cadre d'écoles de formation, en particulier dans le domaine du travail social, s'est mise en place depuis quelques années et a tendance à se développer lentement. Le plus souvent, les contenus de formation portent sur la présence étrangère en Alsace (histoire et caractéristiques), sur les politiques publiques dans ce domaine et les enjeux de l'immigration, de l'accueil et de l'intégration.

Les interventions réalisées en 2005 relèvent de trois cas de figures :

- Module de formation élaboré conjointement par l'école de formation et l'ORIV.

Un module de formation optionnel, d'environ 42 heures, intitulé « migrations » a été conçu par l'ESTES en lien avec l'ORIV, en 2000. La formation est assurée conjointement par une formatrice de l'ESTES et les salariés de l'ORIV. Chaque année, le contenu de l'enseignement dispensé et les apports de l'ORIV sont définis en fonction de l'actualité ou d'un enjeu défini comme central.

- Cours mis en place par une école et pouvant être reconduits.

Intervention à l'IFCAAD, auprès de conseillères en économie sociale et familiale (3 séances de travail).

- Modules de formation ponctuelle (relevant le plus souvent d'un appel d'offre et mis en place par une structure associative partenaire sollicitant l'ORIV pour apporter des connaissances).

Intervention auprès d'agents chargés de la petite enfance (intervention dans le cadre d'une formation assurée par les amis du Furet, le 7 mars), intervention auprès d'acteurs de l'action sociale à la demande du CODELICO les 15 et 22 novembre 2005.

POINT(S) FORT(S)

Ces interventions contribuent à une diffusion-sensibilisation des thèmes traités par l'ORIV.

POINT(S) FAIBLE(S)

L'ORIV répond à des demandes, mais n'est pas force de propositions, faute de temps et de choix en ce sens pour l'instant.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ OPTIMISER LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET DES CONNAISSANCES

Une réflexion a été engagée sur les différentes publications de l'ORIV visant à une optimisation des diffusions et poursuite du travail en direction des acteurs en formation.

INFORMER ET DIFFUSER : LE SITE INTERNET

CONTEXTE

L'ORIV, en 2002, a choisi de se doter d'un site internet, outil désormais incontournable dans une logique de communication en direction du plus grand nombre et à un coût réduit. Par ailleurs, il permet de mettre en valeur des ressources documentaires de l'association, notamment par un accès à des publications téléchargeables et de faire connaître l'ORIV sur une plus grande échelle.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Au-delà de sa mise à jour et de son alimentation régulière, il était prévu que le site soit restructuré, courant du second semestre 2005. En effet, après deux ans de fonctionnement, certaines parties du site internet n'étaient toujours pas alimentées ou peu mises à jour. Cette situation résulte du peu de temps consacré à cet outil, de l'inadaptation de certaines rubriques et de l'évolution des thématiques traitées par l'ORIV. Par ailleurs, la partie « productions » était peu attractive et ne rendait pas assez compte de tous les documents (notes...) réalisés par l'ORIV.

ENJEU

Optimiser l'accès aux ressources et documents disponibles à l'ORIV et favoriser l'accès à des données de base sur les thèmes traités et sur l'association.

ACTIVITES MENEES

◆ FREQUENTATION ET CONSULTATION DU SITE

En 2005, 12193 personnes ont consulté le site internet de l'ORIV, contre 9120 en 2004. Il y a eu 29741 visites sur le site, contre 18600 en 2004. Ceci permet de constater qu'une même personne peut revenir plusieurs fois sur le site. Ainsi, en 2005, 2222 personnes (1775 en 2004) sont revenues plusieurs fois sur le site et 9971 personnes (7345 en 2004) ne sont venues qu'une fois.

Dans tous les cas, on constate une augmentation des visites par rapport à l'année 2004, avec des « habitués » plus nombreux qu'auparavant.

Lors de leurs visites, les usagers consultent en priorité la rubrique « Productions », c'est une tendance qui se confirme chaque année, depuis la mise en ligne du site en 2003. Ceci s'explique par la possibilité, de télécharger des documents réalisés par l'ORIV. Cette année les nouveautés sont :

- Le dossier réalisé suite à la rencontre de l'ORIV du 7 octobre 2004, en présence d'Horia Kebabza, sur les « Relations entre jeunes filles et garçons résidant dans les quartiers d'habitat populaire » (cf fiche Jeunes)
- Le dossier ressources « Discriminations raciales au travail : éléments de compréhension et d'action » réalisé dans le cadre du projet Equal Alsace (cf fiche Discrimination)
- Les 9 numéros d' « Actualités sur... l'Intégration et la Ville » publiés en 2005 (cf fiche Productions de l'ORIV)

Ce sont ces documents qui ont été le plus téléchargés sur le site. Ainsi, avec 6112 exemplaires, le dossier réalisé suite à la venue d'Horia Kebabza arrive loin devant. Mais, il est intéressant de noter que les actes de la visite des lieux de culte musulman dans le Haut-Rhin, mis en ligne en 2004, suscitent toujours de l'intérêt (2837 exemplaires). Ensuite, trois documents se partagent la troisième place : le dossier ressources sur « Discriminations raciales au travail... » (2244 ex.), les actes de la conférence de Stéphane de Tapia sur « Les migrations turques vers l'Europe » (2092 ex.) et le numéro spécial d'Actualités sur... l'Intégration et la Ville sur les « Personnes âgées immigrées » (1983 ex.).

Au-delà des nouveautés, on trouve sur le site une cinquantaine de documents en téléchargement dont 12 fiches techniques sur l'Islam et 22 numéros d'Actualités sur... l'Intégration et la Ville. Sur les 10500 fiches islam téléchargées, ce sont celles sur l'Islam militant (1572 ex.), les lieux de culte musulman (3173 ex. des 3 fiches) et les carrés musulmans (2499 ex. des 3 fiches) qui arrivent en tête. Sur les 7293 numéros d'Actualités sur... l'Intégration et la Ville téléchargés, ce sont les numéros sur les thématiques suivantes qui ont été le plus consultés : L'Ecole en débat (947 ex.) ; La lutte contre les discriminations (894 ex.) ; Les Lois (Immigration - Asile) (772 ex.) ; La loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (707 ex.). Les autres numéros sont téléchargés régulièrement mais dans une moindre mesure.

Pour finir, il faut pointer l'intérêt des visiteurs pour les 3 notes statistiques actuellement téléchargeables : « La présence étrangère en Alsace : Enseignements principaux issus de l'analyse des données du recensement de 1999 » (938 ex.), « La présence turque en Alsace : Quelques éléments d'explication » (916 ex.), « La situation des étrangers par rapport au logement : zoom sur la population turque » (680 ex.).

L'intérêt porté à l'association et à ses actions est perceptible par la consultation importante des rubriques concernant le **programme de travail** (922 visiteurs), l'**agenda** (883), la page de **présentation de l'association** (648) et celle sur le **fonds documentaire** (625).

◆ RESTRUCTURER LE SITE

La restructuration du site n'a pas eu lieu en 2005. Seul un pré-bilan a été réalisé auprès de l'équipe, en toute fin d'année. Les remarques de celle-ci ont permis de pointer, qu'outre un travail sur les rubriques, il y aurait également un travail à réaliser sur le graphisme de la page d'accueil du site, pour une meilleure lisibilité.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ POURSUIVRE LA RESTRUCTURATION DU SITE

La restructuration du site a été reportée à 2006. La fin du 1er semestre 2006, verra la mise en ligne d'une nouvelle version du site internet de l'ORIV. Il s'agira, grâce à un bilan des 2 années d'existence, d'aboutir à la restructuration du site. Celle-ci se fera aussi bien sur le fond (suppression ou ajout de rubriques, alimentation des rubriques encore vides, ajout de nouveaux documents à télécharger, de manière plus optimisée...) et sur la forme (changements de la page d'accueil pour une meilleure lisibilité...), pour mieux répondre aux besoins et attentes du public et de l'association. Ce travail sera réalisé en lien avec Laurent Catelan, graphiste (créateur du site), dans la mesure où cela demandera un travail sur le « squelette » du site.

FAVORISER LE DEBAT : LES RENCONTRES DE L'ORIV

CONTEXTE

Initiées et expérimentées en 2004, sous l'appellation « Rencontres mensuelles de l'ORIV », elles ont pris un nouveau tournant en 2005. En effet, initialement, l'ambition de l'ORIV était d'en faire un rendez-vous régulier et mensuel. Au regard des investissements temporels et financiers que ces temps supposent et des autres projets à mener, il a été décidé en 2005, que cette régularité serait recherchée, mais pas imposée.

De plus, ces débats ont fait l'objet d'un meilleur ciblage des sujets et d'un travail en amont avec les intervenants plus poussé, visant à mieux adapter leur discours au public concerné (c'est-à-dire le grand public).

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Fortes du démarrage l'an passé, les Rencontres de l'ORIV avaient l'ambition de devenir un rendez-vous identifié par le grand public, notamment via la presse locale et par la mise en place d'outils d'informations permettant de fidéliser les participants. Ces temps de débats, par leur format court (18h15-20h30), introduits par un intervenant local ou national, devaient permettre aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances sur un sujet, en les confrontant à celles qu'ils disposaient déjà et en les replaçant dans la complexité des enjeux sociétaux.

Le choix d'inviter certains intervenants, dont le nom ou le statut était porteur, devait également permettre d'attirer de nouveaux publics, c'est-à-dire des personnes ne relevant pas du réseau habituel de l'ORIV.

ENJEUX

Il s'agissait tout à la fois de :

- Favoriser la mise en débat
- Discuter sereinement de certains sujets d'actualités ou émergents au sein de la société
- Elargir les publics touchés par l'ORIV.

ACTIVITES MENEES

◆ ORGANISER LES RENCONTRES DE L'ORIV

Six rencontres ont été organisées au cours de l'année. Celle du mois de janvier, prévue à Strasbourg, portant sur « le port du foulard islamique chez les jeunes filles en Alsace et dans le Bade Wurtemberg » pour laquelle Elise Pape, éducatrice spécialisée avait accepté d'intervenir, n'a pas eu lieu, compte tenu de l'absence de participants. Une multitude de causes expliquent cet échec : mauvaise communication de la part de l'ORIV, intempéries, grèves, lieu de la rencontre mal connu des acteurs.

Les cinq autres Rencontres s'intitulaient :

- « Un enjeu pour l'action entre acteurs de terrain : l'observation des territoires », avec les agences d'urbanisme AURM et ADEUS, le 1er mars à Strasbourg
- « La ville et l'école : les nouvelles formes de ségrégation », avec Marie Raynal, rédactrice en chef de la Revue Diversité, le 22 mars à Strasbourg organisée en partenariat avec le Cravie
- « Les pratiques matrimoniales des jeunes originaires de Turquie » avec Stéphane De Tapia et Samim Akgönül, chercheurs à Strasbourg, le 28 avril à Colmar, organisée en partenariat avec l'Asti.
- « Immigration et intégration : la réalité des chiffres » avec Jacqueline Costa-Lascoux directrice de l'Observatoire Statistique de l'Immigration et de l'Intégration (OSII), le 22 septembre à Strasbourg

- « Etrangers et immigrés en Alsace - guide pour comprendre et agir », soirée de lancement du guide, présentée par Delphine Bouvier (salariée de l'ORIV), avec la participation des improvisateurs du Théâtre de l'Oignon, le 20 octobre à Strasbourg.

Parmi les cinq thèmes retenus, seul le dernier était lié directement au programme de travail. En effet, l'association souhaitait que la publication et diffusion du guide [voir pour plus de précisions dans ce rapport d'activités la fiche sur le guide], production phare et attendue de l'année, soit l'occasion d'un débat public remarqué. En effet, plus de 70 personnes étaient présentes ce soir là et ont participé aux échanges.

Les quatre autres thèmes ont été délibérément retenus en fonction de trois critères :

- soit l'ORIV répondait par l'organisation de ce débat à des interrogations ou préoccupations d'acteurs sur un thème, mais ne pouvait pas le traiter dans son programme de travail : les pratiques matrimoniales des jeunes originaires de Turquie et les nouvelles formes de ségrégation entre l'école et la ville,
- soit, il s'agissait d'un sujet abordé dans l'actualité politique de la France et que l'ORIV estimait incomplètement traité : les chiffres de l'immigration,
- soit l'ORIV pressentait que le sujet pouvait devenir une préoccupation : l'observation des territoires.

Si l'alternance départementale n'a pas été respectée (1 seul débat dans le Haut-Rhin), les intervenant-e-s étaient pour moitié des locaux et des nationaux. A deux occasions, des partenariats ont été menés : avec le Cravie pour le débat du 22 mars et avec l'Asti pour le débat du mois d'avril.

Les personnes venues participer aux Rencontres étaient en moyenne 37 (avec des écarts allant de 16 à 71 participants). La diversité des profils des personnes présentes a souvent permis des débats animés, vifs et contradictoires. Ainsi, en moyenne sur l'ensemble des Rencontres, presque 40% des participants n'étaient pas connus du réseau habituel de l'ORIV. Ensuite, 21% étaient des militants associatifs et 21% des représentants d'institutions (préfectures, conseils généraux, CAF...). Les étudiants, travailleurs sociaux, universitaires ou élus restent les publics les moins présents. La rencontre qui a permis le plus grand brassage de profils était celle sur les pratiques matrimoniales et celle qui en a rassemblé le moins portait sur l'observation des territoires.

POINT(S) FORT(S)

L'objectif qui était de toucher de nouveaux publics semble atteint en 2005.

La moyenne du nombre de participants est supérieure de 8 points en 2005 à celle de 2004.

POINT(S) FAIBLE(S)

Le taux de fréquentation reste variable. Les articles de fond, suite aux rencontres, dans la presse régionale augmentent mais reste insuffisants. Le nombre de Rencontres dans le Haut-Rhin est insuffisant.

ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Il est à noter que la permanence de l'horaire et du lieu participe à la fidélisation des participants, notamment ceux n'appartenant pas aux réseaux habituels de l'ORIV. De plus, quand un temps d'échange entre l'intervenant et des professionnels est organisé en amont, la rencontre ne perd pas pour autant de participants le soir, dans la mesure où ces temps mobilisent des acteurs différents.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ POURSUIVRE LES RENCONTRES DE L'ORIV

Ces temps de débats devront se poursuivre, mais dans le souci de trouver leur place dans l'ensemble des autres débats publics déjà proposés en Alsace, et notamment à Strasbourg. Dans ce sens, des évaluations régulières auprès des participants seront menées. En outre, il s'agira d'engager une dynamique sur le développement des rencontres dans le Haut-Rhin en tentant de trouver un équilibre entre Mulhouse et Colmar. En 2006, il s'agira également de poursuivre l'organisation de certains de ces temps en partenariat avec d'autres structures.

PARTICIPER A DES RESEAUX

CONTEXTE

Depuis sa création, l'ORIV s'est impliquée dans la structuration de démarche en réseau, notamment sur le plan national. Plus-value permettant la rencontre avec d'autres partenaires et l'échanges de ressources (information, expériences, identification de personnes...), cette mise en réseau est aussi une nécessité pour prendre en compte et répondre à certaines demandes adressées à l'ORIV mais aussi afin d'optimiser les potentiels d'intervention sur les politiques publiques.

L'ORIV s'implique, plus particulièrement, dans deux réseaux relevant de ses champs de compétences.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

L'un des enjeux structurant le programme de travail 2005 consistait dans le développement de liens plus importants avec des partenaires sur le plan national pour permettre de construire des « points de vue collectifs » (structuration et participation à des réseaux, réponse à des sollicitations nationales...).

Sur le plan opérationnel, il s'agissait donc de développer la mise en réseau des structures et acteurs dans un souci de capitalisation et de mise en perspective optimisée des savoirs et pratiques.

ENJEU

Constituer, par la mise en réseau, des « acteurs collectifs » susceptibles d'intervenir dans le débat public et d'être force de proposition par la production de connaissances.

ACTIVITES MENEES

◆ RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

L'ORIV a participé au cours de l'année au « Réseau des centres de ressources politique de la ville ».

Ce réseau réunit les centres ressources politique de la ville suivant : le Centre de Ressources en Essonne, le Centre de Ressources en Guyane, le Centre de Ressources en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Centre de Ressources régional ville et hauts à la Réunion, le CR-DSU Rhône Alpes, l'Espace Picard pour l'Intégration (EPI), l'Institut Régional de la Ville (IREV) en Nord Pas-de-Calais, Pays et Quartiers d'Aquitaine, le Pôle de Ressources Départemental Val d'Oise, Profession Banlieue (Seine Saint-Denis), RésO Villes (Bretagne - Pays de la Loire), Ressources et Territoires (Midi Pyrénées) ainsi que le Centre de Ressources de la Délégation Interministérielle à la Ville.

L'année 2005 a été marquée, au niveau de ce réseau, par la recherche d'un nouveau mode de structuration fondé sur un fonctionnement plus autonome (vis-à-vis notamment de la DIV qui pendant longtemps en assure le secrétariat et l'organisation) et sur une ouverture sur les instances décisionnelles des centres de ressources (organisation de temps d'échanges entre Directeurs et Présidents). L'ORIV a participé à 5 réunions du Réseau, tout au long de l'année. Lors de ces temps d'échanges collectif (sur deux jours), plusieurs sujets ont fait l'objet de réflexion : l'avenir de la politique de la ville, le positionnement des centres de ressources, les enjeux de contractualisation, la réussite éducative, les violences urbaines,...

Par ailleurs, le réseau des Centres de Ressources a été sollicité en février, comme de nombreux autres acteurs, pour contribuer à la réflexion lancée en préparation aux Assises nationales de la Politique de la Ville (8 avril 2005). A partir des travaux menés depuis quelques années, le Réseau a produit deux notes :

- l'une rendant compte du rôle spécifique des structures, au regard de la politique de la ville, et de leurs convictions (contribution des Présidents),

- l'autre faisant état des missions, publics, modes d'intervention et fonctions des centres de ressources composant le réseau (contribution des Directeurs).

Les Assises nationales ont été l'occasion d'organiser une première réunion entre les Présidents des Centres de Ressources. Sur la base des discussions issues de ce temps de travail et des constats (fragilité des structures dans la phase de renégociation des contrats, évolution de la politique de la ville), les Présidents ont sollicité un rendez-vous auprès de Mme VAUTRIN, Ministre chargée de la cohésion sociale et de la parité. Cette rencontre a eu lieu le 18 octobre 2005 à Paris. Elle a permis d'évoquer l'ancrage territorial des centres de ressources, leur rôle spécifique dans l'accompagnement des acteurs de terrain et en tant qu'outil de connaissance et sur les enjeux financiers. A la suite de cette discussion, et sur proposition de Mme la Ministre, les centres de ressources ont élaboré, pour la fin d'année, une proposition de cahier des charges permettant de préciser les relations entre le niveau national et les centres.

◆ RESEAU « RESSOURCES POUR L'ÉGALITE DES CHANCES ET L'INTEGRATION »(RECI)

Ce réseau est récent puisque sa constitution date de 2004. Il fait suite au Réseau Intégration qui s'était créé en 1999. Il se compose de structures intervenant dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine, à savoir : CLAPEST (Strasbourg), COFRIMI (Toulouse), Economie et Humanisme (Lyon), EPI (Espace Picard pour l'Intégration), Gip « Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration » (Paris), IREV (Nord Pas de Calais), ODTI (Grenoble) et l'ORIV (Alsace). L'ORIV y joue un rôle particulier dans la mesure où la directrice assure la fonction de déléguée du réseau, avec un appui conséquent du délégué adjoint, fonction occupé par le directeur de l'EPI. Ce réseau s'est donné comme but la production et la diffusion de connaissances, la mise en œuvre d'une fonction de veille, d'observation voire d'interpellation, la sensibilisation et la qualification auprès des acteurs (publics, privés, associatifs...).

L'année 2005 a consisté dans la concrétisation de ce réseau avec la mise en place d'une Charte d'engagements (juin 2005) ainsi que la structuration d'une association de gestion (statuts validés le 11 juillet 2005). Ce fut également une année marquée par les démarches institutionnelles (rencontre de la DIV, de la DPM, du FASILD) et l'obtention d'un financement du réseau par le FASILD.

A partir du second semestre, les réunions de Réseau ont permis de mettre en œuvre le programme d'actions retenu. Les actions menées sont de plusieurs types : projet Equal (cf. page 69), contribution à Raxen (cf. page 71), réflexion pour l'optimisation de la base de données documentaires commune aux membres du Réseau. Il a également organisé un séminaire de travail sur les « outils dans le domaine de la lutte contre les discriminations » les 23 et 24 septembre 2005, à Toulouse. Le Réseau s'est doté, fin d'année, d'un site internet afin de mieux se faire connaître.

POINT(S) FORT(S)

Nombreuses sollicitations des acteurs publics par rapport à ces deux réseaux notamment en terme de capitalisation des connaissances sur les territoires ou au regard de populations.

POINT(S) FAIBLE(S)

Faible visibilité, à l'échelon régional, des démarches engagées et des productions.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ POURSUIVRE LA MISE EN RESEAU & CAPITALISER LES REFLEXIONS

Poursuivre la mise en réseau et l'optimiser, en rendant plus visible et accessible le travail engagé et les apports de ces démarches.

REALISATIONS / PRODUCTIONS 2005

- Contribution des Présidents des CdR pour les Assises de la Ville. Avril 2005, 4 p.
- Contribution des Directeurs des CdR pour les Assises de la Ville. Avril 2005, 4 p. + fiche de présentation de chaque centre.

APPROCHE THEMATIQUE

AMELIORER LA CONNAISSANCE DES POPULATIONS ET
DES SITUATIONS

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

ACCOMPAGNER ET RESSOURCER LES ACTEURS

AGIR SUR LES REPRESENTATIONS

AMELIORER LA CONNAISSANCE DES POPULATIONS ET DES SITUATIONS

CONSTATS & ELEMENTS DE BILAN

Il s'agissait de mieux connaître les populations et publics concernés par les politiques publiques en matière d'intégration et/ou de politique de la ville, ainsi que les situations vécues par ces derniers, afin de permettre, le cas échéant une adaptation des actions.

Il était prévu d'investir plusieurs domaines :

- l'accueil des primo-arrivants (dans le cadre des Plans départementaux d'Accueil)
- les conséquences des modalités d'hébergement et d'accompagnement des demandeurs d'asile sur les processus d'intégration
- les populations originaires de Turquie
- les populations immigrées en Alsace
- ou encore la situation faite aux jeunes.

En fait cet axe d'intervention a fortement occupé l'équipe de l'ORIV pendant l'année 2005. En effet, de nombreuses sollicitations ont été adressées à l'ORIV tout au long de l'année en lien avec ces questions (flux migratoires, profil des nouveaux arrivants, caractéristiques des populations en présence).

Ces sollicitations se sont traduites par :

- des échanges lors d'entretiens individuels à la demande d'étudiants ou encore de journalistes,
- des interventions lors de formations (intervention lors de la journée de travail organisée par le CODELICO ou encore lors de la formation assurée par les Amis du Furet), de rencontres (synthèse lors du colloque organisé à Mulhouse par le Centre Culturel du Monde Musulman en novembre 2005) ou de débats,
- la production de notes statistiques (par exemple sur la population camerounaise, les étrangers irréguliers...). Ainsi l'ORIV a été amené à produire de nombreuses connaissances nouvelles par rapport aux primo-arrivants ou encore plus largement sur les populations immigrées résidentes en Alsace.

La venue de la Ministre déléguée à l'intégration, l'exclusion et l'égalité des chances, Mme Nelly OLIN, le 28 février 2005, à Strasbourg, a par ailleurs nécessité la réalisation d'un travail spécifique d'analyse des populations en présence ainsi que de leurs situations. Cette analyse fut présentée à la Ministre lors de sa visite à l'ORIV et a permis d'engager un débat sur les politiques publiques à développer.

Par ailleurs, concernant les axes de travail retenus initialement, certains, comme ceux sur les primo-arrivants ou les demandeurs d'asile ont été engagés mais sans toutefois être réalisés à la hauteur des attentes principalement pour des raisons d'obstacles méthodologiques.

Faute de temps de la part de l'ensemble des partenaires parties prenantes du projet, le travail de mise en valeur des réflexions issues du colloque sur la présence turque en Alsace, intitulé « 40 ans de présence turque en Alsace », organisé en novembre 2004, n'a pas été réalisé et est reporté à 2006. Il est prévu une mobilisation de moyens financiers complémentaires pour mener à bien ce projet de formalisation des Actes.

Par rapport à la thématique « jeunes », le bilan est plus mitigé. Le travail prévu en lien avec l'INED et devant permettre de mieux connaître le rapport à leur environnement des « jeunes de la seconde génération » n'a pas été engagé, le calendrier de la recherche ayant été décalé dans le temps. Par contre, l'ORIV a été amené à répondre à différentes sollicitations de partenaires qui ont souhaité son concours et l'apport des éléments de réflexion capitalisés antérieurement sur le sujet.

L'ORIV a été amené à engager un nouveau chantier, celui de la santé, suite à une sollicitation de partenaires (Migrations Santé, ORSAL). Si la démarche menée en 2005, n'a pas à proprement parlé déboucher sur une production de connaissances nouvelles sur le sujet, l'action vise à structurer les acteurs spécialisés dans ce domaine, afin de disposer de données satisfaisantes dans ce domaine. La réflexion engagée en 2005 consiste à concevoir un système de veille sur ce sujet à partir des champs d'intervention de chacun des partenaires. L'année 2005 a été consacrée à la construction du projet et la réalisation de démarche en direction de structures pouvant disposer de données sur la santé des migrants afin d'évaluer la possibilité de mettre en place un tel système de veille. L'année 2006 devrait permettre de tester la validité d'un tel projet.

REALISATIONS / PRODUCTIONS 2005

- Etrangers et primo-arrivants en Alsace. Evolution et caractéristiques socio-démographiques. Février 2005, 6 pages.
- Présence étrangère... et intégration en Alsace. Intervention (texte et power point) lors de la visite ministérielle du 28 février 2005, 10 p.
- Note sur l'immigration irrégulière, août 2005, 2 p.
- Note de synthèse lors du colloque sur « la question migratoire dans les relations euro-maghrébines », organisé par le CCMA (Centre Culturel du Monde Arabe), à Mulhouse, les 25 et 26 novembre 2005, 4 p.

ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS

CONTEXTE / ENJEUX

Depuis le Comité Interministériel à l'Intégration du 10 avril 2003, le gouvernement a fait de l'accueil des primo-arrivants un enjeu central de sa politique d'intégration. Cet accueil se structure autour de trois volets : la proposition à tout nouvel arrivant d'un Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI), le fonctionnement d'un service public de l'accueil et le fonctionnement d'un Plan départemental d'accueil. Il est obligatoire dans chaque département (circulaire du 24.11.03), permet la mise en œuvre d'actions et organise le partenariat dans un souci d'une intervention optimisée des acteurs en faveur de l'accueil.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Les deux départements alsaciens disposent d'un plan départemental d'accueil formalisé depuis de nombreuses années (1995 pour le Bas-Rhin et 1997 pour le Haut-Rhin). L'objectif est de poursuivre l'appui à ces deux Plans par une action à un double niveau :

- Participation au travail de réactualisation de ces plans (notamment sur le volet statistiques).
- Contribution à une meilleure connaissance des populations accueillies et des problématiques rencontrées par ces dernières.

ENJEU

Accompagner les politiques publiques, par la production d'analyses quantitatives et qualitatives sur les publics accueillis, pour une meilleure adéquation des actions.

ACTIVITES MENEES

◆ ACCOMPAGNER LA REACTUALISATION DES PLANS & PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE

La mise en œuvre des Plans Départementaux d'Accueil, qui ont fait l'objet d'une réactualisation en 2004, repose sur un travail collectif entre acteurs de la politique d'accueil. Ces réflexions se font notamment au sein de groupes de travail.

Au niveau du Bas-Rhin, l'ORIV participe à un de ces groupes visant à mieux connaître le profil des primo-arrivants et leurs problématiques. Pour mieux identifier le profil des publics passant par la plate-forme d'accueil de l'ANAEM - Agence Nationale de l'Accueil, des Etrangers et des Migrations (signataires ou non du Contrat d'Accueil et d'Intégration), il a été décidé de mener une enquête. Les résultats permettront de parfaire la connaissance socio-démographique de ces populations et de leur trajectoire afin, sur la base de ces éléments, d'adapter les actions mises en œuvre ou d'en développer de nouvelles dans un souci d'optimisation de l'accueil. Pour réaliser cette enquête, il a été nécessaire de mener un travail préalable de recensement et d'identification des caractéristiques des publics accueillis sur la plate-forme sur une période déterminée (le mois d'octobre 2003). Sur cette base, il a été possible de déterminer l'échantillon des personnes puis de construire le questionnaire (support à l'entretien). La démarche d'enquête a démarré en fin d'année. Elle est portée par l'ORIV en lien avec l'association « les Amis du Furet ».

En ce qui concerne le Haut-Rhin, l'action des acteurs a été fortement centrée sur la mise en œuvre de la plate-forme départementale. L'ORIV a seulement participé à l'une ou l'autre réunion générale.

Par ailleurs comme chaque année, l'ORIV se charge d'une mise à jour des données statistiques et de leur analyse.

Apporter des appuis ponctuels

Au-delà de ces actions, l'ORIV a été sollicité sur deux autres démarches.

L'ORIV a accompagné la Ville de Mulhouse dans sa réflexion quant à l'instauration sur son territoire d'une plate-forme d'accueil départementale des primo-arrivants. L'ORIV a été amené à produire une analyse sur le nombre, le profil et les caractéristiques des primo-arrivants ainsi que sur les enjeux actuels de l'accueil des primo-arrivants. Ces éléments ont été présentés et discutés lors de réunions de travail impliquant divers services de la collectivité.

L'ORIV a contribué à une étude nationale réalisée par la DREES - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques - (en lien DPM, INSEE, INED...) visant à saisir le profil et le parcours des migrants venant d'obtenir un premier titre de séjour en France. Cette implication s'est traduite, en 2005, par la participation à des temps de travail collectif visant à élaborer le questionnaire et le protocole général de l'étude.

Enfin l'ORIV est intervenu pour présenter les enjeux de l'accueil et le profil des primo-arrivants :

- à la demande de l'Association des Amis du Furet, le 7 mars 2005, en direction de responsables de structures petite enfance en formation
- à la demande du CODELICO, les 15 et 22 novembre 2005.

POINT(S) FORT(S)

De plus en plus d'acteurs et de décideurs sont demandeurs de données sur les primo-arrivants afin de mettre en œuvre des actions adaptées.

POINT(S) FAIBLE(S)

Une mise à disposition partielle des données statistiques n'a pas permis la réalisation d'une analyse fine de celles-ci.

ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Ce travail permet globalement de porter un autre regard sur les flux migratoires, en faisant apparaître l'extrême diversité des profils des personnes et des situations. Il a également le mérite, dans la mesure où il s'agit d'un travail sur la durée, de favoriser une réflexion sur le long terme en faisant la part entre les faits ponctuels et les tendances. Les liens créés entre acteurs sont également favorables à l'élaboration de réponses adaptées et innovantes en terme d'actions.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ IDENTIFIER LES ENJEUX DE L'ACCUEIL ET ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES

Il s'agira de poursuivre l'appui aux Plans Départementaux dans les deux départements par la participation aux groupes de travail et la production de connaissances actualisées sur le public (analyse statistiques et finalisation de l'étude).

REALISATIONS / PRODUCTIONS 2005

- Etrangers et primo-arrivants en Alsace. Février 2005, 6 pages.
- Population venant d'Europe de l'Est. Quelles évolutions ?, mars 2005, 2p.
- Note sur les primo-arrivants : contexte législatif, données statistiques, approche comparée national-régional. Novembre 2005, 6 p.

DEMANDEURS D'ASILE

CONTEXTE

Ce thème de travail relève d'une auto-saisine de l'ORIV, via des interpellations des membres du Conseil d'Administration. Dès 2003, il a consisté en un recueil de données statistiques et le démarrage d'une veille documentaire. Il a été pleinement investi à compter de 2004, date à laquelle il a décidé d'opter pour une étude. En 2004 et 2005, les démarches engagées ont permis de mettre en place les différentes instances (collectif de travail, groupe de travail composé d'acteurs) et de les réunir. Le travail a également été consacré à la lecture de la documentation, la réalisation d'entretiens (demandeurs d'asile, structures et institutions), la recherche de données quantitatives et la mise en commun des connaissances acquises.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

L'objectif est d'identifier les conséquences engendrées par l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile sur leur processus d'intégration par un travail de production de connaissances (étude portant exclusivement sur le territoire bas-rhinois).

Il s'agissait en 2005 de poursuivre l'étude démarrée en mai 2004, alliant à la fois analyse quantitative et travail sur les trajectoires. La connaissance de celles-ci passe par la réalisation d'entretiens mais aussi la confrontation de ces analyses à un groupe de travail associant des professionnels en charge de ce public.

ENJEU

Sur la base de ces éléments, il s'agit d'interpeller les professionnels chargés de la mise en œuvre de ces politiques publiques et les différents acteurs intervenant auprès des demandeurs d'asile afin de permettre une évolution des pratiques.

ACTIVITES MENEES

La réalisation de cette étude est assurée par un collectif composé de plusieurs personnes⁵.

◆ ANALYSER LES DONNEES RECUEILLIES

L'action menée au cours de l'année a permis de poursuivre le travail de retranscription et d'analyse des entretiens. Il a supposé un travail préalable de construction d'une grille de lecture collective de ces entretiens alliant une approche diachronique, permettant d'appréhender la trajectoire dans sa globalité, et une approche par thèmes clés comme ceux de l'accueil, l'hébergement, la procédure, le voyage, l'attente, la perception de la France ou le rapport aux institutions. Ces analyses nécessitant un travail long, réalisées en binôme, elles se poursuivent sur 2006.

◆ ECHANGES-DEBATS ENTRE PROFESSIONNELS

Une première mise en commun de ces analyses a eu lieu

POINT(S) FAIBLE(S)

La démarche collective prend du temps, parce qu'elle repose sur l'échange de points de vue mais aussi parce qu'une partie du collectif réalise ce travail bénévolement

POINT(S) FORT(S)

La richesse des échanges et des analyses produites par le travail collectif.

⁵ Les membres actifs en 2005 ont été : Alice CHAVANNES, Brigitte FICHET, Marie FOURNET, Christiane GUTH et Murielle MAFFESSOLI.

début juillet. Elle a permis l'identification d'enjeux clés par rapport à la relation entre demandeurs d'asile, institutions et structures d'accueil, d'accompagnement et/ou d'hébergement.

Ces réflexions ont été soumises pour discussion à ces structures, lors d'une réunion le 4 juillet 2005.

Parallèlement le collectif de travail a poursuivi sa lecture des rapports et de la documentation publiés sur le sujet. Afin d'affiner son analyse, il a également auditionné des personnes et des structures travaillant sur le sujet. Il a également été amené à continuer l'analyse des entretiens, ce qui a permis le démarrage de la rédaction du rapport.

Ce travail a été présenté lors de la rencontre organisée par la Pastorale des Migrants, le 8 mai 2005, intitulé « Elargis ta tente ».

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ POURSUIVRE ET FINALISER L'ÉTUDE

- Poursuite et finalisation de l'étude visant à identifier les conséquences engendrées par l'accueil et l'accompagnement de ce public sur leur processus d'intégration.
- Identification de pistes « de progrès » dans ce domaine lors d'un séminaire de travail avec les acteurs et décideurs concernés.
- Diffusion écrite et orale des résultats.

POPULATIONS IMMIGRÉES EN ALSACE

CONTEXTE / ENJEUX

Agir sur les représentations nécessite de diffuser des connaissances. Conscient de cet enjeu, le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD), au niveau national, a signé une convention avec l'INSEE pour exploiter les données relatives aux immigrés issues du recensement général de la population de 1999. Ce partenariat inédit a été décliné à l'échelle régionale afin de permettre la publication d'un « atlas des populations immigrées ». A partir de données quantitatives objectives, ces atlas présentent les caractéristiques socio-démographiques des immigrés et rendent compte de leurs conditions de vie dans le domaine du travail, du logement...

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Dans le cadre de l'élaboration régionale de l'Atlas de l'Immigration, la Direction Régionale Alsace du FASILD a sollicité l'ORIV afin qu'elle apporte sa contribution et son appui technique aux travaux engagés en lien avec l'INSEE. Pour l'ORIV, cette sollicitation était l'occasion de produire des savoirs nouveaux et accessibles au plus grand nombre sur ces populations à partir de données statistiques peu exploitées jusque-là. Il s'agissait également de s'inscrire dans la continuité d'un premier travail mené en 1996 avec l'INSEE Alsace qui avait permis la parution d'une publication commune sur la présence étrangère.

ENJEU

Favoriser la connaissance de ces populations à partir de données objectives contribue à agir sur les représentations et à inscrire ces populations dans un territoire.

ACTIVITES MENEES

◆ PRODUIRE DES ELEMENTS DE CONNAISSANCE

Le travail partenarial a été engagé au cours du 1er semestre 2005. Il a consisté pour l'ORIV à assurer un suivi de l'ensemble de la production de la publication : discussion sur la conception du document, relecture des analyses réalisées par l'INSEE, proposition de compléments d'analyse et de commentaires. Sur certaines thématiques, comme l'histoire des flux migratoires, les caractéristiques des flux récents, le vieillissement des personnes immigrées, le rapport au logement et à l'emploi, l'ORIV a été amené à proposer une contribution spécifique (analyse et rédaction d'un article, intégré à la production finale). Le travail a abouti à la production de l'Atlas en juin 2005 et a donné lieu à une conférence de presse le 7 juillet 2005.

POINT(S) FORT(S)

Ce partenariat a été le point de départ d'une collaboration positive avec l'INSEE, permettant la mise à disposition de l'ORIV de données statistiques.

Ce travail a permis par ailleurs à l'ORIV de produire des savoirs nouveaux et accessibles au plus grand nombre sur ces populations. Ils ont été mis à profit depuis dans un certain nombre de travaux menés par l'ORIV et ont permis de répondre à différentes sollicitations. On peut citer parmi celles-ci : la demande du Conseil Général du Bas-Rhin sur les personnes âgées immigrées, l'analyse faite dans le cadre du « guide » sur la présence immigrée par « pays », les demandes statistiques émanant de l'ATMF, l'ASTTU, Migrations Santé visant à

mieux connaître les populations en présence. Elles ont donné lieu la plupart du temps à la production de notes statistiques.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ PRODUIRE ET DIFFUSER DES CONNAISSANCES

Disposer d'éléments de connaissances sur les populations et les territoires alsaciens pour permettre une meilleure prise en compte des situations et la définition des politiques publiques.

Poursuivre le travail partenarial avec l'INSEE, en le formalisant dans le temps notamment au travers de la réflexion que l'ORIV engage sur les enjeux d'observation.

REALISATIONS / PRODUCTIONS 2005

- Atlas des populations immigrées. In Chiffres pour l'Alsace, n° 8, INSEE Alsace, juin 2005, 31 p.
- Présence des immigrés dans les « pays » alsaciens. Mars 2005, 8 p.
- Evolution et répartition de la population maghrébine sur Strasbourg, la CUS et le Bas-Rhin et rapport à l'emploi, mai 2005, 4 p.
- Les personnes âgées immigrées dans le Bas-Rhin : quelle réalité ? Novembre 2005, 7 p + cartes.
- Présence des étrangers âgés sur les différents quartiers strasbourgeois. Novembre 2005, 5 p.

JEUNES

CONTEXTE

Les jeunes sont souvent au cœur des préoccupations : des médias, du travail social, de l'école, des politiques publiques ...

L'ORIV est donc très régulièrement amené à réfléchir sur ce(s) public(s) et notamment sur les pratiques des professionnels. L'action menée en 2005 s'inscrit dans le prolongement de certains des travaux précédemment engagés et notamment ceux sur l'offre de loisirs réservés aux jeunes filles.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Cet axe n'a pas été inscrit particulièrement dans le programme de travail 2005, mais une logique de veille (comme sur d'autres thématiques traitées par l'ORIV) a permis à l'ORIV, lors d'activités ponctuelles (cf ci-dessous), de mettre au profit des différents acteurs, les connaissances et réflexions accumulées les années précédentes.

ACTIVITES MENEES

◆ APPUYER AUPRES D'ACTEURS

Dans le cadre d'une réflexion du centre social, visant la réalisation d'un état des lieux des activités pratiquées par les jeunes de Sarre-Union, l'ORIV a apporté un appui à la formalisation des outils d'enquête. En effet, dans le cadre des missions de l'Agent de Développement Local d'Intégration, celui-ci doit favoriser la participation sociale de tous les jeunes à la vie de la cité. Or, les jeunes issus de l'immigration participent peu aux activités proposées par le CSC. C'est pourquoi, afin de leur proposer des projets adaptés à leurs attentes, un état des lieux s'imposait.

Cet appui s'est caractérisé par une aide lors de la mise en œuvre de la méthode d'enquête (questionnaires) et lors de la phase d'analyse. Le document final réalisé par le CSC est disponible sur demande à l'ORIV.

◆ CONTRIBUER A LA REFLEXION COLLECTIVE

Dans le cadre de la première rencontre régionale Grand Est des conseils d'enfants et de jeunes, l'ORIV a restitué son travail concernant l'« offre de loisirs et de services réservés aux jeunes filles résidant dans les quartiers d'habitat populaire de la CUS ». Ce fut l'occasion d'échanger avec les participants (essentiellement des élus et des professionnels) sur la place faite aux jeunes dans les différentes instances et notamment les outils créés pour pouvoir entendre, voir, et prendre en compte leurs paroles et propositions.

L'ORIV a été amené à faire une intervention, le 8 novembre 2005, auprès d'acteurs de prévention spécialisée (de Lorraine et d'Alsace) sur l'enjeu de l'intégration des jeunes « dits issus de l'immigration », en particulier d'origine maghrébine. Cette intervention s'inscrivait dans une démarche initiée par ces acteurs pour mieux comprendre les processus d'intégration et identitaires à l'œuvre au niveau des jeunes constituant leur public.

◆ METTRE A DISPOSITION DES CONNAISSANCES

Dans la poursuite de la journée de travail avec Horia Kebabza en septembre 2004, l'ORIV a outillé des acteurs intéressés en organisant la mise à disposition de la cassette vidéo « Paroles d'ado » prêt du club de prévention de Toulouse jusqu'en décembre 2005.

◆ PARTAGER DES CONNAISSANCES

A l'occasion de la venue de Marie Raynal, rédactrice de la revue Diversité (dans le cadre d'une Rencontre de l'ORIV), une après-midi d'échanges a été organisée sur le thème « La ville et l'école : les nouvelles formes de ségrégation ». Ceci, afin d'amorcer un travail en direction du milieu enseignant, mais également de croiser des réflexions concernant la politique de la ville et les jeunes issus de l'immigration.

En s'appuyant sur les travaux des chercheurs, ayant contribué au numéro 139 de la revue de Ville Ecole Intégration, elle a tenté d'apporter des réponses aux questions suivantes : quels sont les éléments qui interagissent et remettent en cause le principe de mixité sociale des quartiers et des écoles ? Quelle ampleur prennent les processus d'évitement scolaire ? Comment faire comprendre aux habitants que leurs stratégies familiales de refus de l'hétérogénéité sociale, culturelle ou ethnique et les politiques d'établissements scolaires visant à attirer certains élèves aboutissent à l'existence « d'établissements ghettos » ? La trentaine de personnes présentes (principaux de collèges, travailleurs sociaux, CSC...) a débattu des difficultés qu'ils ont à maintenir la mixité : dans les classes, dans les activités proposées... et des stratégies qu'eux-même mettent en place pour détourner les évitements.

POINT(S) FORT(S)

- Un large temps du débat a porté sur les rôles que jouent « ceux qui peuvent encore choisir » leur lieu de résidence.

- L'après midi d'échanges et la rencontre de l'ORIV ont été organisés en partenariat avec le Cravie.

- Un premier contact a également été établi avec le CRDP, qui aboutira sur un partenariat en 2006.

POINT(S) FAIBLE(S)

Si au final peu d'enseignants ou directeurs d'établissements scolaires ont participé à ce temps de travail, les témoignages d'acteurs sociaux ont permis d'alimenter la réflexion.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ METTRE EN ŒUVRE UNE RECHERCHE-ACTION

Par une démarche de recherche-action, il s'agit d'aider des éducateurs (intervenant dans des quartiers strasbourgeois), accompagnant des jeunes, à mettre des mots sur les processus à l'œuvre (identitaire / intégration sociale) afin de mieux comprendre ce qui se joue et ce qui est en jeu. Au-delà, cette compréhension des enjeux et des processus doit permettre d'adapter les modes d'intervention éducatifs.

◆ ACCOMPAGNER LA PRODUCTION DE NOUVELLES CONNAISSANCES

Déjà envisagé en 2005, un travail partenarial avec l'INED devrait démarrer visant à apporter une aide à la mise en œuvre sur le plan local, d'une enquête menée à l'échelle européenne auprès des jeunes dits de seconde génération. Ce travail sera réalisé sur 10 villes européennes et tentera de mieux cerner le rapport des jeunes originaires de Turquie et du Maroc à leur environnement du point de vue économique, social et culturel.

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2005

- « Jeunes dits « issus de l'immigration » et politique d'intégration : un non sens ! », contenu de l'intervention du 8 novembre 2005, à Metz, 11 p.
- Dossier des participant-e-s de la journée du 22 mars 2005, la ville et l'école : les nouvelles formes de ségrégation.

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

CONSTATS & ELEMENTS DE BILAN

Agir sur le renforcement du lien social suppose de disposer d'éléments de connaissance sur les leviers, les mécanismes et les processus à l'œuvre.

Plusieurs aspects peuvent être pris en compte. Dans le cadre du programme de travail 2005, et compte tenu des champs d'intervention de l'ORIV, il était prévu d'investir plus particulièrement les sujets suivants :

- la vie associative issue de l'immigration
- la citoyenneté et la démocratie
- ou encore la mixité dans l'habitat.

A l'issue de l'année, le bilan est variable selon la thématique retenue.

Il est à noter tout d'abord que des mouvements de personnel, n'ont pas permis d'investir comme souhaité initialement les questions de « vie associative issue de l'immigration » ou encore de « citoyenneté ».

Par ailleurs, la question de la vie associative reposait sur la réalisation d'une étude fondée sur l'envoi de questionnaires. La spécificité de la vie associative (fortement mouvante) a nécessité une forte implication de l'équipe en charge de ce dossier, pour un résultat (en terme de nombre de questionnaires reçus) relativement limité.

En ce qui concerne le volet « citoyenneté et démocratie », qui recouvre en fait deux actions distinctes, il est fortement en lien avec la volonté des acteurs parties prenantes et donc dépendantes de celles-ci.

Sur ces deux sujets, 2006 devrait permettre de finaliser le travail engagé.

Le travail autour de la question de la mixité a fortement mobilisé l'ORIV, en particulier le travail sur le territoire du Pays Bruche Mossig Piémont. Après plus de quatre années de travail, il s'agissait par un travail de capitalisation de valoriser la dynamique et les réflexions menées. Il restera à finaliser en 2006 des fiches par commune permettant à chaque collectivité d'appréhender les évolutions et enjeux sur leur territoire.

Du fait de cette forte implication et des moyens humains mobilisables au sein de l'ORIV, l'accompagnement mené auprès d'un bailleur colmarien n'a pas pu être engagé à la même hauteur, d'autant que les constats relevés en début d'année ont nécessité des ajustements.

Au-delà de ces constats sur la mise en œuvre des objectifs fixés initialement, l'investigation de ces questions incite, en dépit des difficultés de mise en œuvre dues à des sujets complexes, à souligner l'importance de ces réflexions et la richesse des analyses qui en résultent.

VIE ASSOCIATIVE ISSUE DE L'IMMIGRATION

CONTEXTE

Incité par la CRIPI (Commission Régionale pour l'Insertion des Populations Immigrées), l'ORIV lance en 1994 une étude sur les associations issues de l'immigration. Ainsi, 13 ans après la loi de 1981, autorisant aux étrangers de se constituer en association dans les conditions du droit commun des associations, il s'agissait de répondre à deux problématiques : Cette nouvelle liberté a-t-elle favorisé l'émergence ou le développement des associations issues de l'immigration en Alsace ? Comment ces associations s'intègrent-elles dans le tissu local ?

Dix ans après ce premier travail d'état des lieux, l'ORIV a souhaité relancer cette réflexion. L'intérêt pour cette question est partagé par le FASILD, ainsi que certaines collectivités. Ce travail a été initié en 2004 lors d'un forum dans le cadre du salon des associations, et lors d'un temps d'échange entre acteurs à Colmar.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Dans la continuité des travaux précédents et à partir de la rencontre des intérêts de l'association et ceux de ses financeurs, l'ORIV a lancé une étude. Celle-ci avait 3 objectifs principaux.

Ainsi, elle visait :

- à connaître l'évolution de ces associations depuis 1994 (nombre, activités, fonctionnement, nationalités concernées ...)
- à comprendre leur réalité actuelle
- à réinterroger la notion « d'associations issues de l'immigration », structures qui sont de plus souvent perçues, par les acteurs et décideurs, comme « communautaires », c'est-à-dire liées à une « communauté » et donc peu ouvertes à la société d'accueil et à une intégration dans celle-ci.

ENJEU

Cette étude doit permettre de disposer d'éléments d'information sur les associations « issues de l'immigration », afin d'outiller les acteurs, et en particulier les décideurs et de mieux comprendre ce que recouvre cette notion et sa pertinence éventuelle.

ACTIVITES MENEES

◆ REALISER UNE ETUDE

Un premier temps de travail a été consacré à la détermination du champ de recherche, à la constitution d'une bibliographie, et à la définition de la notion d'« association issue de l'immigration ». Pour être en adéquation avec les attentes des administrateurs de l'ORIV et des acteurs (associatifs et institutionnels) intéressés par la question, un groupe de travail a été constitué. La confrontation des idées et des expériences de chacun a permis d'affiner le domaine de recherche de l'étude et à contribuer à l'élaboration d'un questionnaire adéquat. Ces réflexions ont notamment permis d'accorder une attention toute particulière aux associations issues de l'immigration implantées en milieu rural, et de ne pas confondre

les associations mises en place par les immigrés et celles constituées par des enfants d'immigrés nés en France, afin d'éviter l'amalgame. Elles ont aussi contribué à affiner les thématiques abordées dans le questionnaire.

Au vu de ces éléments, ont été retenues, dans le cadre de cet état des lieux, que les associations dont au moins deux des fondateurs ou des dirigeants actuels sont des personnes nées à l'étrangers et qui ont fait acte de migration.

Une autre étape a consisté à l'élaboration du questionnaire permettant de répondre aux différents objectifs de l'état des lieux. Une première partie a été consacrée à l'exposition des objectifs de l'association et à la description de ses activités, une seconde visait à s'interroger sur les relations de l'association avec l'extérieur (financeurs, autres associations et acteurs ...), et enfin la troisième partie était consacrée à savoir si elle se définissait comme issue de l'immigration et comme communautaire, sur les perceptions et représentations que les associations ont d'elles-mêmes et qu'elles pensent avoir à l'extérieur.

Pour consulter ces associations, l'étape suivante a résidé dans la constitution d'une base d'adresse. Celle-ci a été réalisée grâce au concours de plusieurs méthodes de recensement : la consultation de la base adresses de l'ORIV, de celles d'acteurs partenaires, et une enquête longue et minutieuse réalisée auprès de chacun des tribunaux d'instance alsaciens (un seulement a refusé d'ouvrir son registre) permettant de recenser les associations.

Au final ce sont 683 questionnaires qui ont été envoyés. Cependant, 25% des adresses recensées n'étaient plus d'actualité.

49 questionnaires sont revenus en 2005, malgré un travail de relance par courrier et par téléphone, de nombreuses associations. Ils ont été traités et analysés, afin de produire un premier rapport durant l'été, constituant un document de cadrage sur le sujet.

POINT(S) FAIBLE(S)

Faible retour des questionnaires qui nous permet seulement de disposer de quelques éléments de tendance générale.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ **COMPLÉTER CETTE PREMIÈRE APPROCHE**

D'autres analyses statistiques seront réalisées sur la base des données recueillies. Il est prévu également une relance en direction des associations afin de recueillir un nombre plus important de questionnaires, dont l'analyse permettra d'affiner les premières tendances mises en avant.

◆ **PRIVILEGIER UNE APPROCHE CIBLÉE TERRITORIALISÉE**

Il a été décidé de concentrer la recherche sur cinq territoires, deux en milieu rural et sur chacune des trois agglomérations alsaciennes. En effet, un travail de terrain et de contact privilégié permettra d'approfondir quelques thématiques qui sont ressorties de l'analyse des questionnaires. De plus, les éléments issus de ces entretiens permettront aussi d'enrichir le questionnement sur la qualification « d'association communautaire », utilisé par les acteurs pour désigner les associations issues de l'immigration.

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2005

- Rapport Intermédiaire de l'étude sur la vie associative issue de l'immigration, septembre 2005, 19 p.

CITOYENNETE ET DEMOCRATIE

CONTEXTE

L'ORIV a engagé depuis plusieurs années une réflexion sur la participation des habitants à la démocratie locale. Sur la base des travaux déjà réalisés, des enseignements qui en ont résulté, et face aux problématiques actuelles sur la démocratie participative, l'association a choisi de mener une étude. Son but était d'identifier les raisons de la participation et de la non-participation des habitants aux différentes démarches déjà mises en place, et de déterminer les décalages entre ce qui est proposé aux habitants en terme de démocratie participative et ce qu'ils en attendaient. Une analyse de plus de 60 entretiens qualitatifs a permis la rédaction d'un rapport fin 2004 - début 2005.

En parallèle et depuis 2003, une mission d'accompagnement est menée auprès de la Ville de Mulhouse, par rapport à l'évolution des conseils de quartiers, mis en place par la collectivité depuis 10 ans. Cette mission a pris plusieurs formes au cours des dernières années : production de bilans sur la composition des conseils et leur mode de fonctionnement, participation à l'atelier de réflexion sur le rôle de conseillers de quartiers, notamment.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Il s'agissait de travailler de manière théorique et pragmatique pour identifier les enjeux de citoyenneté et les obstacles à la participation, de les analyser et d'émettre des préconisations.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs méthodes peuvent être utilisées : organisation de temps d'échanges, diffusion de travaux (orale ou écrite), mission d'accompagnement ...

ENJEU

Diffuser, auprès d'acteurs, de la connaissance (issue de nos travaux ou non) sur ces thématiques, afin de leur permettre de prendre du recul quant à leurs pratiques, voire de les renouveler, ou de les améliorer.

ACTIVITES MENEES

◆ DIFFUSER L'ÉTUDE

Les membres du groupe de travail ayant suivi l'étude ont proposé de susciter des temps d'échanges et de débat avec certains acteurs, remettant à un second temps la diffusion écrite de l'étude. Le but était, avec ce partage des connaissances, d'enrichir les premières conclusions de l'étude par des préconisations plus concrètes.

Une présentation de l'étude a eu lieu en décembre 2005 au Service d'Action Territoriale où étaient conviés deux adjoints au maire, et plusieurs techniciens de ce service. Après débat, l'élue chargée du conseil de quartier de la Fonderie, territoire d'étude, a proposé une expérimentation (à construire) sur ce lieu. Quant à l'adjoint chargé des conseils de quartiers, il a souhaité que les conclusions de l'étude soient aussi présentées à l'ensemble des présidents de conseils de quartiers de Mulhouse, lors d'une prochaine réunion.

POINT(S) FORT(S)

La municipalité de Mulhouse a été intéressée par le sujet, et les conclusions de l'étude. L'année 2006 permettra de concrétiser cet intérêt.

POINT(S) FAIBLE(S)

Investissement temporel faible compte tenu notamment du congé maternité de la salariée porteur du projet.

A noter que pour faciliter la diffusion des connaissances, un document a été créé, reprenant sur 4 pages et d'une manière synthétique les principales conclusions de l'étude.

◆ ACCOMPAGNER LES CONSEILS DE QUARTIERS DE LA VILLE DE MULHOUSE

L'ORIV avait en 2003 et 2004 accompagné (dans l'élaboration, le suivi, et l'animation) la démarche d'atelier de réflexion sur le rôle du conseiller de quartier à Mulhouse. Cet engagement et ce suivi a débouché sur la réalisation d'une capitalisation de la démarche, permettant d'assurer le relais auprès du nouveau technicien, chargé du dispositif.

Par ailleurs, suite à une demande faite aux services techniques de la ville de Mulhouse par l'adjoint au Maire chargé des conseils de quartiers, une recherche a été réalisée sur les expériences d'observatoires de cette instance ou plus largement de la démocratie participative, menées dans plusieurs villes en France. Ce travail a permis d'élaborer « les bonnes questions » à se poser pour mettre en œuvre ce type de projet, d'identifier les compétences et les modes de fonctionnement éventuels d'un futur projet d'observatoire. La note élaborée, présentée et transmise n'a pas pour l'instant eu de débouché concret.

ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Le travail mené depuis 3 ans avec la Ville de Mulhouse sur cette thématique a permis de tisser des liens et des habitudes de travail. Ces éléments devraient permettre la diffusion des conclusions de l'étude et la mise en place d'une « expérimentation » en 2006.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ POURSUIVRE LA DIFFUSION DE L'ÉTUDE

Dans la continuité du travail de diffusion mené en 2005, il s'agira d'organiser des temps d'échanges pour la diffusion des conclusions de l'étude auprès d'acteurs avec lesquels l'ORIV travaille habituellement. In fine, le rapport sera enrichi des préconisations d'actions concrètes issues de ces temps d'échanges.

Une attention toute particulière sera apportée à la Ville de Mulhouse, car plusieurs acteurs (techniciens et élus) sont intéressés par la démarche de l'association.

◆ CONFRONTER LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Suite à la proposition de l'élue, présidente du conseil de quartier de la Fonderie à Mulhouse, une « expérimentation » sera menée sur ce territoire. Il s'agira de travailler sur les freins à la participation des habitants identifiés dans l'étude, pour favoriser une plus grande participation. Cela contribuera à la construction de préconisations d'actions concrètes.

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2005

- Note pour la ville de Mulhouse sur le cahier des charges à réaliser pour construire un observatoire des conseils de quartiers, 3 p.
- Synthèse de l'étude « Comprendre les obstacles à la participation citoyenne », 4 p.

HABITAT ET MIXITE

CONTEXTE

Suite à la parution de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain et face au développement des discours sur la « mixité », l'ORIV a engagé, dès le second semestre 2001, une réflexion sur cette notion, notamment à partir de la mise en place d'un groupe de travail. Parallèlement et afin de mieux comprendre les processus à l'œuvre, l'ORIV a souhaité mieux appréhender cette question (sous ses différentes acceptations : mixité des formes d'habitat dans un espace et mixité des populations dans un habitat donné) par un travail sur les politiques publiques et les difficultés de celles-ci à prendre en compte cette notion peu opérationnelle.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

L'objectif était de poursuivre le travail engagé les années précédentes, autour de deux chantiers menés en parallèle (un premier sur le pays Bruche Mossig Piémont, le second en direction d'un bailleur social). Ces démarches consistaient à accompagner les acteurs dans la prise en compte de la question de la mixité à partir de leurs préoccupations.

Concrètement pour 2005, il s'agissait d'assurer :

- la capitalisation et la valorisation des travaux menés, depuis trois ans, dans le cadre d'une mission d'accompagnement auprès de la Commission Habitat du Pays Bruche Mossig Piémont,
- l'accompagnement de la réflexion, du Pôle Habitat Central Alsace (bailleur colmarien), sur les modalités de mise en œuvre d'une politique de peuplement dans une logique de mixité (réflexion engagée suite à une opération de renouvellement urbain).

ENJEU

Sur la base d'approche pragmatique, reposant sur les préoccupations d'acteurs, il s'agit d'identifier les enjeux liés à la notion de mixité et, de définir les modalités d'action pouvant favoriser le « vivre ensemble ».

ACTIVITES MENEES

◆ CAPITALISER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES

Le travail d'accompagnement de la Commission Habitat du Pays Bruche Mossig Piémont, engagé depuis fin 2001, s'est achevé par une démarche visant la capitalisation et la valorisation des travaux menés.

L'ORIV a été amené au cours de l'année à construire avec les autres membres du comité de pilotage les modalités de cette capitalisation, à savoir l'organisation d'une rencontre. Il a ainsi été décidé de :

- réaliser un film pour rendre compte du diagnostic réalisé et des enjeux pour le territoire
- de produire différents documents faisant état de la démarche engagée, ainsi que des constats faits et des propositions d'actions.

Il s'agissait de permettre à des acteurs n'ayant pas pu participer à tout ou partie de la réflexion d'en prendre connaissance et de se l'approprier. Ces propositions ont été présentées pour validation à la Commission Habitat le 27 juin 2005.

A compter de cette date, le travail de l'ORIV, dans la phase préparatoire à la rencontre a consisté :

- à la réalisation des documents évoqués précédemment et remis lors de la rencontre. Il s'agissait, en particulier, d'une note statistique qui a permis de faire état des défis démographique qui affectent ce territoire et d'une synthèse des enjeux et des pistes d'actions pour le territoire ;

- en une participation à l'élaboration du film, en appui de Michèle HEUSSNER, chargée de mission du Pays et cheville ouvrière de l'ensemble de la démarche.

L'ORIV a apporté également sa contribution au déroulement des « Rencontres de l'Habitat et de l'Immobilier » qui se sont tenues les 21, 22 et 23 octobre 2005 à Molsheim. Elle a consisté dans la production de document pour la diffusion à la presse (conférence de presse le 14 octobre), la préparation avec certains acteurs de leur intervention à l'occasion de cette manifestation. Enfin l'ORIV a présenté les analyses faites sur le territoire, le 21 octobre, lors de la soirée à destination des élus et professionnels du territoire et a animé deux tables rondes le 22 octobre (sur le logement des jeunes et sur celui des personnes âgées). Il est à noter que l'organisation de la table ronde sur le logement des jeunes s'est appuyé sur une enquête réalisée par deux étudiantes en BTS Action Commerciale, Emmanuel ESCHBACH et Gisèle SENSENBRENNER, du Lycée Henri Meck de Molsheim. L'ORIV a assuré l'encadrement de cette enquête.

Cette démarche et les enjeux posés au niveau de ce territoire, à la fois en terme de défi démographique et de logements, ont retenus l'attention du Conseil Economique et Social qui a souhaité qu'une présentation en soit faite dans le cadre de ses réflexions sur l'évolution du territoire. L'ORIV a assuré cette intervention, le 3 mai 2005.

◆ ACCOMPAGNER LA REFLEXION SUR LA POLITIQUE DE PEUPEMENT

Les objectifs fixés n'ont pas pu être atteints, dans la mesure où la démarche a fait l'objet d'une réorientation en cours d'année.

Ainsi le premier semestre a été consacré à affiner la réflexion sur la politique de peuplement actuellement du bailleur à partir des données fournies et des caractéristiques des locataires. Ces constats ont incités à travailler la question de la mixité au niveau des aspects relationnelles entre locataires et donc plutôt en terme de cohabitation que de mixité. Ce travail a été réalisé en lien étroit avec le responsable du département « gestion locative ». Ces résultats ont ensuite été présentés aux salariés de ce département, lors d'une réunion de travail.

Finalement les analyses issues de la phase de diagnostic et les débats, que leur présentation ont suscités, ont plaidé pour un changement de méthode. Avec l'accord de la Direction, il a été décidé de réfléchir à la mise en œuvre d'une démarche permettant aux salariés de mieux comprendre les enjeux (pour agir plus efficacement) avec un travail sur les pratiques professionnelles (quel sens de la notion de mixité ? quelle application à la gestion des logements ? comment gérer la cohabitation entre locataires ?...).

La fin de l'année a été consacrée à la conception d'une méthode de travail tenant compte de la diversité des métiers des salariés, des objectifs et des impératifs du service. La mise en œuvre de la démarche, conçue comme une recherche action, est prévue en 2006.

ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Le travail engagé a permis de mieux identifier les enjeux et les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre du principe de « mixité ». Sur la base de ces éléments, il est possible de construire une analyse de la pertinence de la notion et de ces conditions de mise en œuvre.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ CONSTRUIRE DES ELEMENTS DE COMPREHENSION SUR LES ENJEUX DE MIXITE

Il s'agira de mettre en place la démarche de recherche-action et de finaliser la réflexion avec la production d'une note sur les modalités de prise en charge de la question de la mixité dans le peuplement. Dans un second temps, sera envisagée la diffusion de la réflexion auprès d'autres bailleurs et acteurs.

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2005

- Synthèse des travaux, Commission Habitat - Pays Bruche Mossig Piémont. 10/05, 26 p.
- Le territoire Bruche Mossig Piémont... dévoilé par les cartes ! Octobre 2005, 6 p.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS

CONSTATS & ELEMENTS DE BILAN

A travers cet axe, il était prévu de mettre à la disposition des acteurs (élus, techniciens des collectivités, intervenants sociaux, services de l'Etat...) des ressources afin de leur permettre de faire face aux défis et évolutions de la société.

Le travail de l'ORIV a porté plus particulièrement sur :

- la prise en compte par les élus des questions d'immigration et d'intégration
- les politiques publiques intervenant dans le domaine de l'intégration
- la thématique de l'islam
- les personnes âgées immigrées.

Il faut également mentionner, comme relevant de cet axe, toutes les démarches visant à appuyer les professionnels oeuvrant dans le champ de la Politique de la Ville.

Globalement, cet axe d'intervention a fortement mobilisé l'équipe de l'ORIV. La démarche engagée en lien avec les élus pour l'élaboration d'un « guide » a largement répondu aux attentes avec la production du guide en septembre 2005 même si elle n'a, certes, pas abouti au niveau des démarches territoriales. Celles-ci ont néanmoins donné lieu à la production de connaissances adaptées. Par ailleurs, l'ORIV a su s'adapter aux demandes survenues en cours d'année, visant à vérifier la pertinence du contenu du guide avec les questionnements des élus (organisation de deux temps de travail et d'échanges autour du contenu du guide) et à l'adaptation de certaines parties de celui-ci suite aux discussions.

Le travail de diagnostic et de co-production qui a abouti à la production du Programme Régional d'Insertion des Populations Immigrées (PRIPI) a également nécessité un temps de travail plus important que celui prévu au début de l'année.

Le même constat prévaut concernant l'appui apporté au Conseil Général du Bas-Rhin pour une meilleure prise en compte des populations immigrées vieillissantes.

La seule action qui n'a pas pu réellement aboutir est celle qui relevait d'une initiative stricte de l'ORIV, à savoir la capitalisation des travaux menés par l'ORIV en direction des élus dans le domaine de l'intégration.

Il faut ajouter, à ces actions, les initiatives et les appuis assurés dans le domaine de la politique de la ville.

On peut citer notamment le travail mené auprès de l'équipe de direction de projet du Contrat de Ville Intercommunal de l'Agglomération Mulhousienne (CVIAM) dans le cadre de la préparation de l'évaluation finale du contrat. L'ORIV a apporté sa contribution à la conception de cette évaluation, à la réflexion méthodologique et à l'élaboration du cahier des charges.

L'ORIV a également été amené à produire des éléments de connaissance sur la politique de la ville et le devenir des territoires, dans un contexte de remise à plat des contractualisations et de refonte de la politique de la ville. Dans cette perspective l'ORIV a organisé un temps de travail avec Philippe ESTEBE, le 26 avril 2005, qui a permis de réfléchir autour de la question : « Quel avenir pour les politiques publiques ? »

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2005

- Devenir de la politique de la ville et prise en compte des territoires. Quelques éléments d'analyse. Avril 2005, 6 p.

INTEGRATION ET ELUS : LE GUIDE

CONTEXTE

Depuis 2001, l'ORIV travaille à la réalisation d'un outil adapté aux besoins des élus et techniciens des collectivités locales alsaciennes sur les questions d'intégration et d'immigration. A partir du travail engagé autour de la projection du film "Questions autour de l'intégration", et des éléments issus d'interventions, de conférences, de séminaires, de réunions de travail ou des matinées d'échanges sur la pratique de l'islam..., l'ORIV a capitalisé des questionnements et des argumentaires pour répondre à leurs besoins. Après la détermination de la forme et du graphisme de l'outil, une trentaine de fiches avait été réalisé en 2004.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Dans le souci de proposer un outil qui réponde de façon optimale aux besoins des élus et des techniciens tant sur la forme que sur le fond et qui bénéficie d'une diffusion large, il s'agissait de le tester 'en grandeur nature'.

Par ailleurs, son élaboration en deux volets (l'un généraliste et l'autre thématique) supposait la conception et réalisation de chapitres thématiques.

Enfin, pour accompagner sa publication et sa diffusion, il était prévu de mettre en place des cycles de séminaires thématiques sur deux sites "pays".

ENJEU

Faire de cet outil un élément en adéquation avec les besoins des acteurs, en particulier les élus, en l'élaborant à partir de leurs questionnements et en lien avec eux, via notamment le Conseil Régional.

ACTIVITES MENEES

◆ PRODUIRE DES CONNAISSANCES ACTUALISEES

Ce guide, constitué de fiches recto-verso indépendantes, a été conçu comme un outil pouvant rapidement prendre en compte les modifications institutionnelles, juridiques ou statistiques. C'est pourquoi avant même sa première publication, plus d'une dizaine de fiches ont été réactualisées permettant par exemple de tenir compte de la création de l'ANAEM.

Toutefois le plus grand chantier de 2005 a été la réalisation par l'équipe des quatre chapitres thématiques (Religions, langue française, logement et mixité, école) et du volet spécial Gens du voyage. Si une grande partie de ces fiches ont été élaborées à partir du fond documentaire de l'ORIV et des connaissances et expériences acquises antérieurement dans ces domaines, l'implication d'administrateurs et d'acteurs spécifiques dans le cadre d'entretiens ou d'une collaboration soutenue a également été recherchée. Ainsi, pour le chapitre langue française, l'ORIV a pu bénéficier des expériences et d'une relecture avisée du CRAPT-CARRLI et du FASILD. De même, dans le cadre de l'élaboration du chapitre école, il a été proposé au CRAVIE (Centres de Ressources Alsace Ville Ecole) de participer.

Le Volet Spécial consacré aux Gens du Voyage en Alsace est le fruit d'un travail partenarial avec les acteurs institutionnels et associatifs intervenant en direction de ce public dans les deux départements. Deux réunions de travail furent dédiées à ces fiches qui sont "une première" en Alsace. Fort de ces échanges fructueux, une matinée d'échanges portant principalement sur les gens du voyage sédentarisés en Alsace a été proposée le 2 décembre. Celle-ci a permis à la fois de concrétiser un temps d'échanges imaginé avec les acteurs lors du travail sur les fiches et de positionner l'ORIV sur une éventuelle ouverture de ses activités en direction des acteurs travaillant sur ce public.

◆ OPTIMISER LE GUIDE AUPRES D'ÉLUS

Afin de s'assurer de la pertinence de cet outil et de son contenu auprès des élus alsaciens, le Conseil Régional a proposé à l'ensemble des élus des communes de plus de 2500 habitants, des rencontres, animées par le Président du Conseil Régional, Adrien Zeller, pour débattre de certains des sujets abordés dans le guide.

Il s'agissait non seulement de faire correspondre son contenu aux attentes mais également de pouvoir compléter les fiches par des expériences vécues ou menées.

Elles ont eu lieu les samedis 4 juin et 8 octobre à Sélestat, avec une vingtaine de participants.

La construction du guide devait également reposer sur des cycles de séminaires d'échanges délocalisés dans des communes alsaciennes à l'échelle de pays. Des contacts ont été pris auprès de l'ensemble des pays pour leur proposer de construire ensemble un cycle adapté aux besoins locaux. Une analyse statistique de la présence dans ces territoires a été réalisée.

Deux pays (Alsace Centrale et Sundgau) ont signalé leur intérêt. Les contacts pris ont mis en avant la nécessité de recourir à des modalités d'approches individualisées qui n'ont pas pu, en terme de temps, être portées par l'ORIV.

◆ DIFFUSER ET INFORMER

La publication du guide a fait l'objet d'une mobilisation forte de l'ensemble de l'équipe et de l'association.

En effet, en lien avec les services de la Région, une conférence de presse a eu lieu à Strasbourg le 14 octobre conviant des journalistes de la presse écrite nationale et locale ainsi que la radio. Ainsi, la sortie de ce guide a été annoncée par plus d'une vingtaine d'articles.

Le 20 octobre, dans le cadre d'une Rencontre de l'ORIV dédiée à la présentation du guide, les comédiens du Théâtre de l'Oignon ont proposé des improvisations pour lancer le débat. 2500 exemplaires ont été imprimés, 1300 ont été envoyés conjointement par l'ORIV et la Région, notamment à l'intention de tous les maires, députés et sénateurs d'Alsace. Une base de données, spécifique à ces envois, a été créée. Au 15 janvier 2006, l'ORIV était en rupture de stock, preuve d'un vif intérêt pour cet outil.

POINT(S) FORT(S)

L'engagement du Président du Conseil Régional a permis de mobiliser plus fortement les élus afin que le guide soit au plus proche des besoins des décideurs locaux.

L'implication à différents niveaux, d'acteurs et d'élus, a permis d'enrichir le contenu des fiches.

POINT(S) FAIBLE(S)

Le coût de reproduction du guide est très élevé.

ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

La multiplication des supports d'information sur le contenu de l'outil a contribué à sa connaissance auprès d'une diversité de publics. Il s'agit maintenant de maintenir cet intérêt en le réalimentant régulièrement.

◆ REALISER UN OUVRAGE

Les éditions de l'Atelier avaient proposé à l'ORIV de capitaliser l'ensemble des actions réalisées en direction du public élus sur les questions d'intégration, dans un ouvrage. En 2005, une trame du contenu et une méthode de travail ont été élaborées impliquant différentes personnes (membres fondateurs de l'ORIV, participants du film pré-cité, élus...). Une première réunion servant à alimenter le premier chapitre a eu lieu, mais le projet n'a pas pris corps. Des raisons de disponibilités de l'équipe, d'encadrement de l'éditeur et de charge de travail expliquent la mise entre parenthèse de ce projet.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ POURSUIVRE LA SENSIBILISATION AUX QUESTIONS D'INTEGRATION GRACE AU GUIDE

Dans le cadre de sollicitations ponctuelles ou de partenariats, des temps de débats seront organisés prenant comme support le guide, comme par exemple avec l'Union Départementale des CCAS du Bas-Rhin ou le Centre Régional de Documentation Pédagogique.

Afin de pouvoir également sensibiliser le "grand public" à ces questions, l'ORIV a souhaité l'organisation de débats, dans des librairies ou bibliothèques dans la mesure du possible, sur les deux départements.

◆ REALISER DE NOUVEAUX CHAPITRES THEMATIQUES ET REACTUALISER CEUX EXISTANTS

Afin de pouvoir proposer un outil toujours au plus proche de la réalité et de l'actualité, l'année 2006 verra la publication des trois derniers chapitres (participation des habitants/santé et "comportements communautaires») et la réactualisation des fiches qui le nécessiteront.

Toutefois, afin d'être en cohérence avec les choix associatifs (recentrer les domaines d'investigation), les travaux concernant le public Gens du Voyage ne seront pas poursuivis.

Par ailleurs, une réflexion portant sur les modalités de mise en ligne et notamment de réactualisation (au jour le jour) des fiches du guide sera engagée.

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2005

- Présence des immigrés dans les « pays » alsaciens. Mars 2005, 8 p.
- « Etrangers et immigrés en Alsace - guide pour comprendre et agir », octobre 2005
Volet A : vers une meilleure compréhension de la présence étrangère en Alsace
Volet B : thématique
Volet spécial : Gens du voyage.

INTEGRATION ET POLITIQUES PUBLIQUES

CONTEXTE / ENJEUX

Chaque région s'est trouvée dans l'obligation, suite à la parution de la loi de programmation pour la cohésion sociale, de mettre en place un Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI, article 146 de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005), visant l'insertion des populations immigrées. Ce document fixe les grandes lignes de la politique d'intégration dans une région.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Il s'agissait, plus particulièrement, en 2005 de poursuivre la mission d'accompagnement, démarrée en juillet 2004, dans le cadre de l'élaboration du PRIPI, en lien avec la DRASS et le FASILD. Cette mission devait consister en des apports de connaissance et un appui technique et méthodologique tout au long de la démarche et une aide à la formalisation du document.

ENJEU

Relever les obstacles à la prise en compte des questions d'intégration dans les politiques publiques, pour optimiser les interventions.

ACTIVITES MENEES

L'appui apporté par l'ORIV s'est concrétisé par une participation au Comité de Pilotage, un apport sur le plan méthodologique ainsi qu'une intervention en terme de formalisation des éléments recueillis lors de la phase de diagnostic. Sur la base de ces éléments, il a été possible de relever les constats et difficultés identifiés par les acteurs. La tenue d'une réunion, le 3 mai 2005, réunissant l'ensemble des services de l'Etat et les collectivités devait permettre de formaliser les axes d'intervention, sur la base de la mise en commun de ces éléments. L'ORIV a aidé à la conception du contenu de cette réunion. Il a assuré à cette occasion, également, une fonction de restitution des échanges en fin de journée. La dernière étape du travail a consisté en une aide à la formalisation des enjeux et des préconisations. Le document a été validé par le Préfet de Région en juillet 2005. Sa diffusion auprès des acteurs est prévue, début janvier 2006, sur la base d'un document synthétique. Le document est accessible sur le site internet de la DRASS.

POINT(S) FORT(S)

La mise en œuvre d'une réflexion globale sur la question de l'intégration des immigrés.

POINT(S) FAIBLE(S)

La difficile mobilisation de certains services de l'Etat sur ce sujet perçu comme un enjeu spécifique donc ne relevant pas du droit commun.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'intervention de l'ORIV devrait consister à optimiser la prise en compte de certaines problématiques par les collectivités et/ou les services de l'Etat, dans le cadre de la mise en œuvre du PRIPI en Alsace. Il s'agira de proposer un accompagnement à cette démarche.

PERSONNES AGEES IMMIGREES

CONTEXTE

Faisant suite à l'ensemble des travaux menés depuis 2001 (réalisation d'une étude en 2002, organisation en 2003 d'une rencontre régionale permettant la confrontation des pratiques et expériences des acteurs et travail de diffusion de l'information en 2004), visant à permettre une meilleure prise en compte des personnes âgées immigrées par les politiques publiques, l'ORIV souhaitait rester à la disposition des acteurs publics.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

L'ORIV souhaitait poursuivre une action de sensibilisation, notamment auprès du Conseil Général du Bas-Rhin, dans la mesure où il a inscrit dans le plan d'actions en faveur des personnes âgées, de sa politique gérontologique (2004-2008), la prise en compte de ce public. En parallèle, l'ORIV devait rechercher, au niveau régional, un relais possible pour porter cet enjeu au-delà de 2005.

Il s'agissait de mettre en place une fonction de veille documentaire afin de disposer d'informations actualisées visant à être diffusée auprès des acteurs. En parallèle, il avait été imaginé l'organisation de temps d'échanges et d'informations (3 par an) sur des thèmes précis en portant une attention particulière aux acteurs intervenant dans les coordinations gérontologiques.

ENJEU

Apports d'expertise auprès des acteurs et faire de cette question, le vieillissement des personnes immigrées, un enjeu de politiques publiques.

ACTIVITES MENEES

Compte tenu de la sollicitation du Conseil Général du Bas-Rhin, le contenu des activités a évolué. Ainsi dans un souci de renforcement du lien avec la collectivité, un appui personnalisé au service des politiques senior a été mené. Ce travail devant servir aux réflexions du Conseil Général dans le cadre de l'ouverture des ESPAS (Espaces d'Accueils Seniors) répartis sur l'ensemble du département.

◆ PRODUIRE DES ELEMENTS DE CONNAISSANCES STATISTIQUES

A partir des données du recensement général de la population de 1999, les données « immigrés » ont été traitées à l'échelle des cantons et des arrondissements du département afin de pouvoir identifier qui et combien sont les migrants vieillissants ? Où résident-ils ? De quels pays viennent-ils ? Y a-t-il des différences entre les hommes et les femmes ? Une note a permis de rendre compte de l'analyse concernant la répartition des immigrés âgés par cantons.

POINT(S) FORT(S)

Proposer une analyse statistique personnalisée et adaptée aux territoires du Conseil Général permettant de prendre conscience de la diversité des situations locales.

Trois réunions avec les services du Département ont permis d'affiner le travail. Celui-ci a par ailleurs, était restitué en novembre, dans le cadre d'une table-ronde, à l'ensemble des acteurs rencontrés par l'institution.

ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Ce travail statistique « en dentelle » a supposé une attention très particulière dans l'analyse. En effet, les données converties en pourcentage doivent être maniées avec précaution, afin d'assurer la pertinence de l'analyse devant orienter l'action.

◆ RECENSER LES FORMATIONS PROPOSEES AU PLAN NATIONAL ET LOCAL

A la demande du Conseil Général du Bas-Rhin qui souhaitait pouvoir proposer une formation sur ce public, un travail de recensement sur les lieux et contenus de formations proposés au niveau national et local sur les spécificités du vieillissement de ce public, a été réalisé.

Il prend la forme d'une note listant à la fois les colloques ou séminaires de travail proposés et les formations entrant dans le cadre de la formation continue. Les coordonnées et les références de chacun de ces organismes sont proposées en annexe.

POINT(S) FORT(S)

Le travail de recensement des acteurs qui interviennent dans le cadre de formation sur ce public a permis de refaire le point sur les acteurs notamment nationaux, impliqués vis-à-vis de ce public.

◆ ASSURER UNE VEILLE DOCUMENTAIRE ET STATISTIQUES

Dans le cadre de la table-ronde organisée par l'association Migrations Santé Alsace lors de leur assemblée générale (8 juin), l'ORIV est intervenu pour présenter la situation alsacienne concernant les connaissances statistiques sur ce public ainsi que leur prise en compte par les institutions nationales et locales.

De plus, une note concernant la présence des étrangers âgés sur les quartiers strasbourgeois a été réalisée à leur demande.

Une veille documentaire (ouvrage, rapport, colloque...) a été réalisée afin de pouvoir alimenter les acteurs selon leurs besoins.

POINT(S) FAIBLE(S)

Très peu de formation sur ce public existe.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ POURSUIVRE LE TRAVAIL STATISTIQUE ET LA VEILLE DOCUMENTAIRE

Dans le cadre des ouvertures programmées des ESPAS, l'ORIV proposera un diagnostic affiné de la présence immigrée âgée sur le canton ou l'arrondissement concerné. Ce diagnostic sera réalisé pour chaque ESPAS ouvert et après que les personnels aient été sensibilisés (via une formation) à la spécificité de ce public. Un cahier des charges précis ainsi qu'un calendrier sera établi fin du premier trimestre 2006.

Afin de pouvoir répondre aux besoins des acteurs, une veille documentaire soutenue est maintenue. Un document spécifique présentant les dernières nouveautés documentaires sera diffusé auprès des acteurs courant du premier trimestre 2006.

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2005

- Les personnes âgées immigrées dans le Bas-Rhin : quelle réalité ? Novembre 2005, 7 p. + cartes
- Présence des étrangers âgés sur différents quartiers strasbourgeois. Novembre 2005, 5p.
- Les formations actuellement proposées sur les personnes âgées immigrées. Décembre 2005, 5 p.

ISLAM

CONTEXTE

Dans le cadre des démarches entreprises en direction des élus des moyennes et petites communes alsaciennes, un cycle de matinées d'échanges portant sur différents points liés à la pratique de l'islam a été initié, de 2002 à 2004. Il a servi d'expérimentation pour concevoir le guide « Etrangers et immigrés en Alsace - guide pour comprendre et agir ». En 2004, ce cycle s'est clôturé par une soirée portant sur la formation des cadres religieux musulmans en France.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Diffuser les éléments de bilan du cycle de matinées d'échanges, ainsi que les connaissances acquises lors de ce dernier débat.

ACTIVITES MENEES

◆ REALISER ET DIFFUSER LES ACTES

Afin de mettre à la disposition des acteurs les éléments issus de cette séance de clôture du cycle et pour parfaire ce travail, l'ensemble des interventions et débats qui ont eu lieu le 3 décembre 2004 a été formalisé dans le Cahier de l'Observatoire n°41. Il a ensuite fait l'objet d'une diffusion gratuite auprès des participants, des lieux de culte musulman alsacien et des adhérents de l'association.

◆ METTRE A DISPOSITION DES CONNAISSANCES

Les fiches islam, qui avaient été construites au fur et à mesure du déroulement du cycle ont été, après quelques réactualisations, intégrées au guide, constituant la majeure partie du chapitre thématique religion(s).

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ ACCOMPAGNER PONCTUELLEMENT DES ACTEURS

Afin de mettre à profit les connaissances acquises par l'ORIV, suite à la sollicitation d'une toute jeune association souhaitant devenir gestionnaire d'une salle de prière musulmane, la commune de Kingersheim a sollicité un accompagnement de l'ORIV. En effet, au regard d'une antériorité des demandes allant dans ce sens, la ville souhaite être outillée afin de pouvoir trouver une issue positive à ce projet.

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2005

- « Elus et musulmans en Alsace : regards croisés sur des pratiques - Zoom sur la formation des imams », Actes de la clôture du cycle islam, Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, Les cahiers de l'Observatoire n°41, décembre 2005, 51 p.

AGIR SUR LES REPRESENTATIONS

CONSTATS & ELEMENTS DE BILAN

Agir, afin de modifier les représentations par rapport à certaines « catégories » de population et/ou de territoires, supposait à la fois la mise à disposition de ressources, mais aussi la structuration de réseaux susceptibles de se positionner sur les questions de société.

D'où des actions visant :

- à produire des outils dans le domaine de la prévention des discriminations et à accompagner les acteurs,
- à favoriser la mise en réseau entre acteurs intervenant dans le domaine de la lutte contre toutes les formes de racisme,
- à accompagner une réflexion sur la mémoire de l'immigration
- à mettre en débat des enjeux de société,
- ou encore à favoriser le « vivre ensemble ».

Au regard du travail mené, force est de constater que l'investissement en temps a été important surtout sur le volet prévention et lutte contre les discriminations. Ainsi l'ORIV en maintenant son implication dans les deux projets européens EQUAL (où il est partenaire depuis 2002), a été amené en 2005 à se positionner comme « tête de liste » de ces projets. Ce qui a entraîné une charge de travail supplémentaire. Il faut y ajouter le fait que l'ORIV a dû répondre à de nombreuses sollicitations.

Cet engagement s'est fait en quelque sorte au détriment du travail de réseau prévu dans le domaine de la lutte contre toutes les formes de racisme.

Par contre, le travail engagé dans le domaine de la mémoire a été en conformité avec les objectifs initiaux.

Les réflexions engagées sur le thème du repli communautaire, fondées sur une démarche de co-production (groupes de travail), ont présenté un intérêt évident pour les acteurs.

L'actualité a, par ailleurs, nécessité un positionnement sur deux activités : la réalisation du bilan de l'action menée par le Conseil Régional d'Alsace (Mois de l'Autre) et le lancement d'une réflexion sur le « vivre ensemble » suite aux événements survenus en octobre et novembre 2005.

PREVENTION DES DISCRIMINATIONS

CONTEXTE

L'ORIV s'est saisi de la question des discriminations en 1997. Le travail engagé depuis a connu des évolutions, au niveau du contenu comme des modalités d'intervention, du fait de la prise en compte de cette question par les acteurs publics et de la multiplication des acteurs y intervenant. La dimension systémique des discriminations nécessite une action multiforme, et surtout une remise en cause des pratiques professionnelles des acteurs impliqués. Cette prise de conscience est rarement aisée. Elle nécessite souvent à minima la mise à disposition d'informations adaptées aux interlocuteurs, mais aussi l'accompagnement de ces derniers, pour permettre cette appropriation des enjeux et leur concrétisation dans les pratiques.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Il s'agissait à la fois de :

- produire des "outils" adaptés et mettre en place les moyens d'une appropriation de ces questions par les acteurs économiques,
- appuyer les acteurs dans leur lutte contre les discriminations par une production de connaissances adaptées.

Pour cela il s'avérait nécessaire de faire fonctionner un système de veille documentaire, c'est-à-dire disposer d'informations sur les discriminations, mais aussi d'accompagner les acteurs, tout en conservant la possibilité de participer à des réflexions collectives et de disposer d'une capacité d'observation des processus.

ENJEU

Prévenir ou faire reculer les discriminations en mettant en place les moyens d'une appropriation de ces questions par les acteurs, tout en soulignant leurs caractères inadaptés et illégaux sur le plan des pratiques.

ACTIVITES MENEES

Dans ce domaine, l'intervention de l'ORIV est multiforme.

◆ ACCOMPAGNER ET CREER DES OUTILS DE SENSIBILISATION ET DE PREVENTION

Une partie des actions résulte d'une démarche volontaire de l'association avec l'inscription dans des projets européens. EQUAL est un programme d'initiative communautaire qui vise à lutter contre les discriminations, notamment liées à l'origine, dans le monde du travail.

Sur le plan local, l'ORIV participait, depuis 2002, avec onze autres partenaires⁶ à une action intitulée « la diversité : une valeur ajoutée ». Dans ce cadre, l'ORIV a été amené à produire, en 2005, un dossier « ressources ». Il consiste à mettre à disposition des acteurs un certain nombre d'informations et de ressources capitalisées tout au long de la démarche et permettant de mieux connaître les enjeux, modes d'actions, acteurs intervenant dans le domaine des discriminations.

En 2005, une étape du projet s'est achevée et la majeure partie des acteurs ont souhaité ne pas poursuivre le partenariat. L'ORIV, en lien avec le CLAPEST, a été amené à proposer une poursuite de l'action ciblée sur la capitalisation des démarches antérieures, dans une

⁶ A savoir l'AFIJ, le CAFOC, le Club des Entreprises Pour l'Insertion, la CFDT Alsace, la Chambre de Commerce de d'Industrie du Bas-Rhin, la Chambre de Métiers d'Alsace, le CLAPEST, le CRAPT-CARRLI, le MEDEF Alsace, l'OPCAREG et l'URSIEA.

logique d'intervention en direction des intermédiaires à l'emploi et des acteurs de la formation, de l'orientation et de l'emploi. Le projet intitulé « Des ressources régionales pour la diversité dans le monde du travail » vise à la fois à produire des "outils" adaptés pour permettre de prévenir les discriminations et à appuyer les acteurs dans leur lutte contre les discriminations, par une production de connaissances adaptées et par la mise à disposition de ressources.

Conscient des limites de la démarche antérieure, la mise en œuvre de ce projet repose sur des partenariats, avec des structures dont les activités peuvent constituer un levier dans le champ de la lutte contre les discriminations. Ainsi le début d'année a permis de définir les activités à engager en lien avec les partenaires associés : Univers Métiers et Union Régionale Mission Locale. Le second semestre a été consacré à leur mise en œuvre dans le cadre d'EQUAL :

- Action menée en lien avec l'Union Régionale des Missions Locales (URML)

Après un premier travail de sensibilisation aux questions de discriminations, démarré en 2004, l'action consiste à outiller leurs équipes sur ce sujet. Les propositions (accompagnement sur site, séminaires d'échanges ou formation) ont été formulées en direction des directeurs lors d'une réunion le 6 octobre 2005. Une présentation des enjeux (orale et sous la forme d'un document écrit) a également été réalisée à cette occasion, ainsi qu'ultérieurement lors d'une intervention au sein d'une des Missions Locales (23 novembre, Mission Locale de Molsheim et environs).

- Action menée en lien avec Univers Métiers Alsace

Il s'agit d'intervenir lors des événements organisés par Univers Métiers (Forum jeunes, matinée « formation tout au long de la vie »...), pour sensibiliser les acteurs à la problématique des discriminations. L'analyse des événements proposés et du contexte a plaidé pour un travail spécifique en direction des acteurs intervenant dans l'aide à domicile. Une action de ce type a donc été initiée à Saverne dans le cadre d'un Forum des Métiers, le 29 novembre 2005. Elle a permis d'échanger avec les acteurs présents et de valider la pertinence d'un accompagnement de ces derniers sur la problématique des discriminations. Elle a nécessité un temps de préparation préalable qui s'est notamment concrétisé par la rédaction d'une note.

Des contacts avec l'éducation nationale ont permis, par ailleurs, de construire une action dans le domaine de l'accès aux stages. Il s'agit en collaboration avec la DAET (Délégation Académique aux Enseignements Techniques, en particulier la Cellule Relations Ecole Entreprise) d'accompagner une équipe pédagogique (issue de deux lycées professionnels du BTP, X. Nessel à Haguenau et Le Corbusier à Illkirch) lors des moments clés de la recherche, de la préparation et de l'accompagnement des périodes de formation en entreprise. L'action envisagée doit permettre de lever les obstacles à l'égal accès aux périodes de formation en entreprises, notamment dans le domaine des discriminations. Les modalités concrètes de cette action ont commencé à être déclinées fin d'année 2005 suite à différentes réunions, sa mise en œuvre est prévue en 2006.

Sur le plan national, l'ORIV contribuait, depuis 2002, à un projet dénommé IDREM (« stratégie d'information contre les discriminations raciales dans l'emploi »), piloté par l'ADRI⁷, et qui visait à doter les opérateurs économiques d'informations actualisées, sur les phénomènes discriminatoires dans l'emploi, mais également sur la législation, les expériences dans ce domaine et les dispositifs nationaux, régionaux ou locaux qui visent à les combattre sous la forme d'un site internet. Les travaux menés dans le cadre de l'élaboration de ce projet ont permis à la fois de valider la pertinence d'un tel outil mais aussi d'en établir les limites en terme de contenu, de capacité d'actions, de public cible. Ces différents enseignements ont donc incité les partenaires à adapter l'action envisagée. Ainsi depuis 2005, le projet est mis en œuvre par COnseil & Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations (COFRIMI), Economie & Humanisme (E&H), Espace Picard

⁷ L'ADRI (Agence de Développement pour les Relations Interculturelles) pilote le projet en partenariat avec Economie et Humanisme, d'Un Monde à l'Autre, l'Espace Picard pour l'Intégration, le GELD, Forum Formation et l'ORIV.

pour l'Intégration (EPI), Observatoire des Discriminations et des Territoires Interculturels (ODTI) et l'ORIV. Il vise à favoriser la diversité au sein des PME/PMI. L'objectif revisité du projet consiste à outiller les acteurs visés afin de prévenir ou d'intervenir sur les discriminations intervenant dans le champ du travail (à l'embauche et en leur sein). Il s'agit donc d'accompagner les entreprises sur les questions de discrimination tout en leur donnant l'accès à des informations et ressources sur le sujet (via un site internet) dans une logique de sensibilisation.

Le travail au cours de l'année 2005 a consisté dans :

- la conception concrète du contenu de l'action,
- la formation des différents partenaires au monde de l'entreprise et à la gestion des ressources humaines,
- l'élaboration de la structure du site internet, la conception de l'alimentation de ce site et la concrétisation de celui-ci,
- la recherche de documents adaptés (textes, expériences...) et la formalisation d'argumentaires et de textes pouvant figurer sur le site,
- le fait de se doter d'outils de communication pertinents par rapport au projet. Concrètement cela s'est traduit par la recherche d'un nom, la création d'un logo et d'une charte graphique. Le projet est dénommé dorénavant « DEFI PME - la Diversité dans l'Entreprise : se Former, s'Informer ».

POINT(S) FORT(S)

La possibilité, par le travail collectif et l'approche concrète des questions, d'élaborer des argumentaires et de concevoir des actions pertinentes.

POINT(S) FAIBLE(S)

Le temps long de la mise en œuvre des actions et le sentiment d'avancées faibles.

◆ FAIRE FONCTIONNER UNE VEILLE DOCUMENTAIRE

En dépit de la multiplication des expériences et des actions dans le domaine des discriminations, les acteurs apparaissent souvent démunis, car celles-ci sont peu capitalisées. Il est également extrêmement difficile pour eux, de disposer d'éléments de connaissance, de compréhension qui soient adaptés à leur situation. Enfin, l'évolution rapide dans le domaine de la lutte contre les discriminations, en terme de législation, de modalités d'intervention... nécessite une fonction de veille difficilement conciliable avec leur métier.

Ainsi l'action dans le domaine des discriminations (qu'il s'agisse d'accompagnement ou de la mise en place d'outils) nécessite de disposer d'informations, d'argumentaires, de références en terme d'expériences. Ces connaissances et leur mise à jour régulière passent par la mise en œuvre d'une fonction de veille documentaire. Elle repose sur la recherche d'informations ou d'expériences, leur recueil et leur analyse avant leur mise à disposition sous des formes appropriées.

Ce travail de veille a été mis à profit et optimisé par l'implication de l'ORIV dans l'alimentation de RAXEN⁸ (Racism Antisemitism and Xenophobia European Network). En effet l'ORIV (ainsi que quatre associations partenaires du Réseau RECI : COFRIMI, E&H, EPI, ODTI) y contribue en partenariat avec la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), le Centre de recherches politiques de Sciences Politiques (CEVIPOF), l'Institut national d'études démographiques (INED) et le Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS). Ces différents acteurs regroupés en association (association CEDRA / Centre d'Etudes sur les Discriminations, le Racisme et l'Antisémitisme) constitue le relais français de ce réseau européen.

La contribution de l'ORIV dans ce cadre a consisté à la participation aux différentes réunions de travail permettant l'élaboration des documents et analyses souhaités par l'EUMC (Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes), la rédaction de textes pour la parution trimestrielle du « Bulletin Raxen », la participation à la rédaction de la « spécial study » et du « rapport annuel » enfin l'actualisation de la base de données documentaires et la base acteurs.

⁸ Le réseau Raxen est animé par l'EUMC (Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes) et regroupe 25 points focaux nationaux sur l'ensemble de l'Union Européenne

◆ ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX

Les actions dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les discriminations repose également sur l'accompagnement d'acteurs.

Au cours de l'année 2005, l'ORIV a poursuivi sa mission d'accompagnement auprès de la Ville de Mulhouse.

Cet accompagnement a consisté à soutenir la mise en œuvre et le fonctionnement du Relais Mulhousien de Lutte contre les Discriminations (RMLD) ainsi que la conception du Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations (PTLD). La Ville de Mulhouse s'est dotée, début février 2004, d'un Relais Municipal de Lutte contre les Discriminations, après une phase de réflexion de plus d'une année (à laquelle l'ORIV a contribué) pour permettre sa structuration.

L'action du Relais, via sa responsable, vise à :

- mettre en place et gérer un espace permettant d'accueillir, d'écouter, d'orienter toute personne se disant victime de discriminations,
- contribuer à l'analyse des obstacles, organiser des débats permettant la rencontre entre acteurs différents...,
- mettre en réseau, mobiliser et impliquer réellement les différents partenaires.

L'accompagnement s'est concrétisé lors de réunions de travail avec la responsable du Relais, voire d'autres acteurs partenaires du projet. L'ORIV a également apporté sa contribution à l'analyse du fonctionnement du Relais à l'issue de la phase d'expérimentation. Celle-ci a donné lieu à la production d'un bilan et sa présentation devant le Comité de Pilotage, le 28 septembre 2005. Le travail de sensibilisation et de mise en réseau des acteurs locaux s'est par ailleurs concrétisé par une réunion de travail collective sur les pratiques professionnelles, le 26 mai, à Mulhouse.

L'ORIV a également apporté son concours, dans la phase de réflexion pour la formulation concrète des actions du projet EQUAL Mulhouse visant à favoriser l'insertion professionnelles des femmes immigrées (projet Passer'elles).

◆ DEVOILER LE MECANISME DES DISCRIMINATIONS POUR AGIR

En partenariat avec le Relais Municipal de Lutte contre les discriminations, l'ORIV a mis en œuvre une recherche-action auprès d'une association intermédiaire intervenant dans le domaine de l'aide à domicile (Domicile Service Haute Alsace / Mulhouse).

Le point de départ de cette démarche réside dans une interpellation de la Directrice de DSHA, lors d'une journée d'information sur les discriminations menée par le Relais. Elle y a fait le constat de difficultés dans le placement de salariés issus de l'immigration auprès de certains clients (refus en raison de l'origine, propos discriminatoires...), voire de la difficulté des salariés en question pour faire valoir leurs « compétences culturelles ». En réponse à cette sollicitation a été engagée en 2005 une démarche expérimentale. La première phase, réalisée à ce jour, a consisté en un diagnostic. Il a permis d'identifier les problèmes rencontrés par l'équipe d'encadrements et par les salariés eux-mêmes à partir d'entretiens individuels et collectifs et d'une observation du fonctionnement de la structure. Les constats ont été présentés à la structure le 7 juin 2005 lors d'une réunion en présence de la Direction et des encadrants. Compte tenu des enseignements, à savoir la nécessité de renforcer la « diversité » au sein de la structure, sachant que c'est à la fois un enjeu de respect de la loi (lutter contre les discriminations), de justice sociale et de prospective (ouvrir le recrutement à de nouveaux salariés), une seconde étape, consistant dans la mise en œuvre d'actions (outiller les encadrants, apporter un appui aux salariés...), devrait voir le jour en 2006.

◆ CONTRIBUER A DES REFLEXIONS COLLECTIVES

L'ORIV a participé à une réunion d'échanges inter-régionale en vue de la production par la DIV (Délégation Interministérielle à la Ville) et le FASILD (Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations), initiateur du dispositif en lien avec la DGEFP (Direction générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle) et la DPM (Direction

de la Population et des Migrations), en 2001 d'un document « méthodes » sur les « plans territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations dans le monde du travail ». Sur le plan local, l'ORIV contribue aux travaux de la COPEC⁹ du Bas-Rhin (participation à deux groupes de travail).

L'ORIV a été sollicité pour apporter son éclairage ou son « expertise » sur les questions de discriminations à plusieurs reprises, notamment :

- synthèse d'une soirée-débat organisée par l'ATMF sur les discriminations en direction des femmes, le 8 mars 2005,
- intervention dans le cadre d'une séance de théâtre forum, animée par Arc en Ciel Théâtre, le 9 juin 2005, à Hoenheim,
- animation d'un atelier à Belfort, le 7 octobre 2005, dans le cadre d'un séminaire (« Comment favoriser l'intégration par l'emploi ? » organisé par la COPEC,
- intervention auprès d'acteurs menant un plan territorial de lutte contre les discriminations, à Bordeaux, le 6 décembre 2005

Au-delà de ces interventions, l'ORIV a répondu à diverses interpellations d'étudiants et de journalistes sur ce sujet par la réalisation d'entretiens et la mise à disposition de ressources documentaires.

Par ailleurs, l'ORIV a également assisté aux assises nationales sur les discriminations, organisé par le FASILD, le 26 septembre 2005, à Paris.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ ELABORER & METTRE A DISPOSITION LES CONNAISSANCES

La veille documentaire et la mise en place d'un espace dédié sur le site internet de l'ORIV au thème des discriminations permettront la diffusion régulière d'informations et la capitalisation de connaissances et d'analyse.

◆ APPUYER LES ACTEURS

Il s'agira de poursuivre l'appui aux acteurs dans leurs actions de prévention et/ou de lutte contre les discriminations sur le plan régional comme national.

◆ CONCEVOIR ET EXPERIMENTER DES OUTILS ADAPTES

Le public visé est plus particulièrement les acteurs relevant du champ de l'économie et de l'insertion. Il s'agira de passer de la phase de conception d'outils adaptés à leur mode d'intervention et champ de compétences, à une phase d'expérimentation et de construction des préalables à ces actions. L'ORIV poursuivra son travail de production de notes, de développement d'argumentaire.

REALISATIONS / PRODUCTIONS 2005

- Agir contre le risque d'ethnisation des rapports sociaux : perspectives pour l'action. Janvier 2005, 5 p.
- De la lutte contre les discriminations à l'égalité des chances. L'exemple du Centre pour l'Egalité des Chances et de Lutte contre le Racisme (Belgique). Avril 2005, 18 p.
- Discriminations raciales au travail : éléments de compréhension et d'actions. Juin 2005, 45 p.
- Services à la personne et risque discriminatoire. Novembre 2005, 4 p.
- Synthèse de l'atelier « Prévention des discriminations à l'emploi et à la formation » - Journée professionnelle des missions locales et PAIO, 18/11/04 à Strasbourg. Mai 2005, 8 p.

⁹ Copec : Commission pour la Promotion de l'Egalité des Chances et la Citoyenneté.

MEMOIRE DE L'IMMIGRATION

CONTEXTE

Conscient de l'importance de l'enjeu de mémoire dans le domaine des migrations, l'ORIV s'est impliqué dès 2003 dans la mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration (participation à un groupe de travail et au colloque des 28 et 29 novembre 2003). Cette implication l'a amené à être membre du Comité de Pilotage, mis en place suite au Colloque et ayant pour fonction d'apporter une contribution à la rédaction du Rapport remis au 1er Ministre sur le contenu du Centre. A travers cette action, l'ORIV souhaitait travailler à la modification des représentations. Compte tenu des compétences des autres acteurs locaux, le Conseil d'administration de l'ORIV a positionné l'association comme un appui à la mise en réseau en Alsace, et non comme maître d'œuvre d'actions « mémoires ».

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

L'ORIV ayant choisi de ne pas investir directement ce sujet, il s'agissait, suite à une sollicitation des acteurs concernés, d'assurer une mission d'appui et d'accompagnement de la Fédération Bas-Rhinoise des Centres Socio-Culturels ayant en charge la mise en place d'une dynamique collective à l'échelle régionale sur ce thème.

Par cette intervention, il s'agissait, pour l'ORIV, de faire évoluer les représentations à l'encontre des populations immigrées et de leurs descendants par un travail sur les mémoires de l'immigration et des territoires.

ENJEU

Favoriser la prise en compte des questions de mémoire de l'immigration, afin à la fois de modifier les représentations et de faire reculer l'amnésie collective dans ce domaine.

ACTIVITES MENEES

◆ ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT AUPRES DE LA FEDERATION DES CSC DU BAS-RHIN

L'action menée par la Fédération Bas-Rhinoise des Centres Socio-Culturels, en lien avec d'autres associations (ASTTU, ATMF...) et soutenue par le FASILD, repose sur la volonté de faire de la question de « la mémoire issue de l'immigration » un enjeu collectif. L'action menée en 2005 devait permettre l'organisation d'une rencontre régionale sur ce sujet. Elle était l'occasion de mettre en avant les actions engagées dans ce domaine, de favoriser les débats et la réflexion régionale sur ce sujet et l'émergence de nouvelles initiatives.

Dans cette perspective, l'accompagnement de l'ORIV a pris plusieurs formes.

Il a consisté en une participation aux différentes réunions préparatoires, assurant à cette occasion des apports sur le plan méthodologique comme en terme de ressources documentaires.

Il a également été mobilisé dans la préparation comme dans l'organisation de la rencontre régionale du 8 décembre 2005, qui s'est tenue à Strasbourg, dans le cadre du Festival Strasbourg Méditerranée, sur « les mémoires de l'immigration en Alsace ». Il s'agissait, à cette occasion, de débattre collectivement de la question de la mémoire et de

POINT(S) FORT(S)

Avoir permis d'inscrire ce thème dans l'actualité, en faire un sujet de discussion.

POINT(S) FAIBLE(S)

Une mobilisation d'acteurs encore relativement limitée à un cercle d'initiés.
Un faible nombre d'initiatives.

ses des enjeux, de présenter les premiers éléments d'un inventaire régional des actions et des projets sur les mémoires de l'immigration et de définir les perspectives d'une action collective et d'envergure pour 2006. L'ORIV a également été amené à élaborer le dossier du participant remis à l'occasion de cette rencontre et à tenir, le jour même, un stand de documentation.

En amont de cette journée, l'ORIV a produit une analyse des actions menées en Alsace sur ce thème (et ayant été recensées à ce jour), qui a été présentée lors de la rencontre. L'Observatoire avait déjà été mobilisé auparavant dans le cadre de l'organisation d'un premier séminaire sur le thème « Mémoire et diversité culturelle », organisé en avril 2005, à l'Hôtel du Département à Strasbourg.

Par ailleurs l'ORIV a également été amené à contribuer à l'organisation d'une soirée débat autour du film de Jean-Marie FAWER « Cette guerre aux feux mal éteints », diffusé à l'Odysée, le 18 janvier 2005. Cette soirée était organisée par la JEEP, association de prévention intervenant dans plusieurs quartiers strasbourgeois, en lien avec l'ESTES. Le débat a été animé par Renaud DORANDEU.

L'ORIV a également participé à la rencontre interrégionale organisée par la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI), le 16 juin 2005.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ SENSIBILISER ET MOBILISER LES ACTEURS DU HAUT-RHIN

La rencontre régionale de décembre 2005 a touché peu d'acteurs résidant dans le Haut-Rhin. Aucune action comme celle menée dans le Bas-Rhin n'est identifiée. D'autant que aucun acteur ne peut remplir le rôle de tête de réseau.

L'objectif de l'année 2006 est donc de développer des partenariats avec les acteurs intéressés par cette thématique et de mettre en œuvre, avec eux, un réseau et des actions concrètes visant la sensibilisation et la mobilisation des acteurs du département : associations, centres sociaux-culturels, institutionnels...

◆ ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET

Après l'organisation de la rencontre régionale, les porteurs du projet souhaitent trouver d'autres perspectives de travail. Il a notamment été envisagé l'organisation d'ateliers thématiques de qualification des acteurs. Il s'agira pour l'ORIV d'accompagner cette démarche sur le plan méthodologique comme en terme d'apports de connaissances.

REPLI COMMUNAUTAIRE

CONTEXTE

La notion de repli communautaire est un argument souvent avancé pour expliquer certains comportements. Durant l'été 2004, les Renseignements Généraux ont produit un rapport faisant état d'un développement du repli communautaire dans certains quartiers. Suite à ces conclusions, l'ORIV a été sollicité par un journaliste local, afin de faire connaître son point de vue sur cette question en Alsace. L'ORIV a jugé pertinent de répondre à cet appel pour éviter les risques d'un discours unique et négatif sur ce sujet, en dépit de l'absence d'une réflexion antérieure spécifique à ce sujet. Par conséquent, l'association a souhaité consacrer un travail plus approfondi en 2005, pour comprendre ce que cette expression « repli communautaire » recouvre et tout particulièrement pour les acteurs de terrain.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

L'année 2005 devait permettre grâce à un travail de mise en commun des connaissances et des expériences d'interroger la notion de « repli communautaire » et de répondre aux questions suivantes :

- * Quelle(s) définition(s) de l'expression « repli communautaire » ?
- * Que recouvre l'utilisation de cette expression ?
- * Qu'en est-il de ce repli ?
- * S'il existe, quelle(s) explication(s) donner à ce phénomène ?
- * Quelle(s) solution(s) trouver ?

Il s'agissait in fine de produire sur ce sujet polémique et passionnel, des arguments objectifs, construits et pragmatiques.

ENJEU

Construire un espace de réflexion au niveau local, réunissant des acteurs de terrains, des universitaires et des associations pour permettre d'élaborer une définition commune, déconstruire les discours simplistes.

ACTIVITES MENEES

◆ CO-PRODUIRE DES CONNAISSANCES ET ANIMER DES GROUPES D'ÉCHANGES

Afin de pouvoir expliciter cette expression, l'ORIV a proposé aux acteurs de terrain (travailleurs sociaux, techniciens des collectivités, militants associatifs) et à des universitaires de mettre en commun leurs points de vue, ressentis et expériences afin de pouvoir comprendre les phénomènes et élaborer ensemble des solutions, si tel devait être le cas.

Dans un souci de proximité et de prise en compte de la réalité locale, deux groupes ont été mis en place, un dans le Bas-Rhin, un autre dans le Haut-Rhin. Leur composition était différente et a influencé les modes de fonctionnements. Trois réunions ont eu lieu à Mulhouse et deux à Strasbourg, étalées entre janvier et mai. Enfin, si les méthodes de réflexions ont différé : travaux à partir de textes pour le groupe de haut-rhinois et témoignages oraux pour les bas-rhinois, des éléments convergents ont été relevés.

◆ METTRE EN COMMUN DES REFLEXIONS

Afin de pouvoir mettre en commun la richesse des travaux produits, un après-midi d'échanges, à Sélestat a été organisé, le 22 septembre 2005.

Il a réuni l'ensemble des personnes ayant participé aux groupes d'échanges et était ouvert à d'autres acteurs. Les acteurs présents ont bénéficié de la présence de Jacqueline Costa-

Lascoux, directrice de recherche au CNRS et auteur de travaux portant notamment sur la pluralité des cultures et les dynamiques identitaires qui a su s'approprier les réflexions en les enrichissant de ses points de vue et connaissances.

En effet, après une présentation synthétique des réflexions des différents groupes, son intervention, suivie d'un débat fructueux, a essentiellement porté sur quatre grands points : le sens des termes employés, notamment celui de communauté, la défense des valeurs, la confusion actuelle dans les niveaux de réponses et les moyens d'agir.

POINT(S) FORT(S)

L'après-midi d'échanges a permis un véritable travail de co-production. Les participants des deux groupes départementaux ont été renforcés par d'autres acteurs, notamment des institutionnels.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ CAPITALISER LES REFLEXIONS

Dans un souci de diffusion des réflexions et de qualification des acteurs sur ce sujet complexe, un travail de capitalisation de ces temps d'échanges, étayés de travaux menés ailleurs en France, fera l'objet d'une publication en 2006.

REALISATIONS EN 2005

□ Comptes-rendus des groupes d'échanges

Pour le Haut-Rhin : 1^{er} février/24 mars/11 mai et Pour le Bas-Rhin : 24 janvier / 14 mars.

□ Dossier des participant-e-s du 22 septembre 2005

□ « Des mots qui enferment », M. Maffessoli et D. Bouvier, contribution à la revue « Le Furet », n° 47.

VIVRE ENSEMBLE

CONTEXTE

La thématique du « vivre ensemble » apparaît comme récurrente ces dernières années. Cet enjeu est mis en avant par les acteurs qu'ils soient élus, professionnels de l'action sociale, de l'école ou encore de la politique de la ville.

A ce jour, l'ORIV n'a pas engagé de travail sur la notion elle-même, à la différence de ce qu'il a fait il y a quelques années avec la notion de « mixité », ou plus récemment avec le concept de « repli communautaire ».

Si l'ORIV est amené à répondre favorablement aux sollicitations sur ce thème, c'est parce qu'il permet une approche collective des enjeux de société (et donc pas seulement un traitement individuel) et qu'il est souvent le prétexte à un travail sur le rapport à l'autre, sur les représentations.

OBJECTIFS POURSUIVIS EN 2005

Hormis l'action prévue sur Lutterbach, les autres démarches n'étaient pas prévues lors de l'élaboration du programme de travail.

Certaines relèvent de sollicitations et d'autres font suite à l'actualité.

ACTIVITES MENEES

◆ ACCOMPAGNER UNE REFLEXION COLLECTIVE SUR LE VIVRE ENSEMBLE (LUTTERBACH)

Suite à des difficultés survenues sur le territoire communal (voitures brûlées, dégradation...) durant l'été 2003, la Ville de Lutterbach a sollicité l'ORIV, pour l'organisation d'un débat sur les questions de violences urbaines. L'analyse des causes avait permis de requalifier les enjeux et de considérer le vivre ensemble comme l'axe central à investir. La collectivité a engagé dès 2003 et en 2004, une réflexion qui a permis d'identifier les enjeux, présentés aux habitants lors d'un débat public en juin 2004. Il s'agissait sur cette base de poursuivre par la mise en œuvre d'actions.

Finalement les orientations de travail du groupe et une baisse de la volonté politique (en charge d'autres dossiers) ont amené l'ORIV à mettre un terme à la mission d'appui.

Plus modestement, des acteurs locaux ont sollicité l'ORIV pour un accompagnement dans le cadre de la préparation d'une rencontre devant favoriser le vivre ensemble à l'échelle d'un territoire. Finalement la manifestation, « A la rencontre de l'autre » a eu lieu le 21 mai 2005, au Quartier des Poteries, à Strasbourg. L'ORIV en a assuré l'animation ainsi que les apports méthodologiques tout au long de la préparation.

◆ PRODUIRE DES ANALYSES DANS LE CADRE D'UNE EXPERIMENTATION

En mars 2005, le Conseil Régional d'Alsace en partenariat avec le Rectorat lançait une initiative appelée « Mois de l'autre ». Elle visait « à développer l'éducation et la sensibilisation des jeunes à la tolérance, au respect, au civisme et à la lutte contre toutes les formes de racisme, d'intégrisme, d'antisémitisme et de xénophobie ».

Dans ce cadre, il était prévu l'organisation d'actions, dans les établissements scolaires, durant le mois de mars 2005, pour permettre de mieux vivre ensemble dans le respect de la différence (religieuse, sociale, culturelle, handicap).

Le Conseil Régional d'Alsace et le Rectorat ont sollicité l'ORIV pour la production de notes problématisées sur certains sujets (à savoir les relations garçons-filles, la religion, les

itinéraires de réussite) abordés lors de la réunion de synthèse de l'expérimentation, qui s'est tenue le 31 mars à Sélestat,
La mission a également consisté en une analyse de l'expérimentation sur la base de questionnaires retournés par les équipes pédagogiques. Ce travail a donné lieu à la production d'une note, en juin.

◆ CONTRIBUTUER A DES DEBATS SUR LA « TOLERANCE »

L'ORIV a participé à une table ronde sur « la tolérance aujourd'hui », le 27 février 2005, à l'initiative de l'association Pas/sages lors de la 9^{ème} fête des cultures, à Schiltigheim. L'intervention a consisté en un rappel de la notion et des enjeux sous jacents puis dans la présentation des tensions existantes aujourd'hui dans le rapport à l'autre.

Le secteur « Famille-senior » du Centre Social et Culturel du Neuhof a sollicité l'ORIV pour intervenir lors d'un temps d'échange qu'il organisait sur le thème de la « tolérance », dans le cadre de la journée internationale de la Tolérance du 16 Novembre. L'intervention assurée par l'ORIV a permis de revenir sur la signification de ce terme (selon plusieurs positions ...), de poser les principes de la tolérance et d'aborder les actions possibles qui pourraient être mises en place. Elle a été suivi d'un débat avec la vingtaine de personnes présentes.

◆ QUESTIONNER LES EVENEMENTS POUR MIEUX AGIR

L'Observatoire a souhaité engager une réflexion, en lien avec d'autres associations, afin de mieux comprendre les « violences urbaines » qui se sont déroulées en octobre-novembre 2005. Ainsi l'ORIV a participé le 3 décembre 2005, à une réunion de travail, organisée à l'initiative de l'ASTTU et du CLAPEST. L'objectif était de mutualiser les connaissances afin d'envisager des modes d'action. A l'issue de cette première séance de travail, il a été décidé d'organiser un séminaire, en lien avec des acteurs de terrain, permettant de confronter les analyses et les points de vue. Il s'est tenu à l'initiative de l'ORIV en janvier 2006.

PERSPECTIVES POUR 2006

◆ PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE POUR AGIR

Disposer d'éléments d'analyse afin de comprendre les événements survenus lors de l'automne 2005 et de mettre en œuvre des actions, par l'organisation de temps de réflexion permettant de co-produire de la connaissance sur les « violences urbaines ».

REALISATIONS / PRODUCTIONS EN 2005

- Texte de l'intervention lors de la rencontre organisée par Pas/sage le 27 février 2005 sur le thème de la tolérance, mars 2005, 3 p.
- Le Mois de l'Autre - Analyse des fiches « bilan » des actions menées. Juin 2005, 10 p.

ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE MAI 2005)

Personnes morales

Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI)

Association de Solidarité avec les Travailleurs Turcs (ASTTU)

CIMADE

Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion (CLAPEST)
(représenté par Pierre GREIB, Assesseur)

Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

Maison des Potes (représenté par Jean-Luc KANEB, Trésorier)

Union Régionale des Associations Familiales (URAF)

THEMIS

Personnes physiques

Samim AKGÖNÜL

Jacques BRABANT

Dominique CAPRILI

Yves CARABIN (Secrétaire)

Alice CHAVANNES

Fabrice DHUME

Mustapha EL HAMDANI

Michel FOU DRAT (Assesseur)

François GIORDANI

Guy GIRAUD (Assesseur)

Elisa GUIRAUD TERRIER

Sylvie JAECKLE (Assesseur)

Alain JUND (Assesseur)

Jeannette MOEREL

Zoubida NAILI

Liliana SABAN

Tuncer SAGLAMER

Rudi WAGNER (Président)

Benoît ZELLER

ANNEXE 2 : PROGRAMME D'ACTIVITES 2006

SENS DE L'INTERVENTION

Dans le contexte institutionnel et face aux événements et enjeux actuels, l'ORIV a souhaité **engager son action en 2006 autour de cinq axes d'intervention.**

La lecture que fait l'ORIV de cet environnement l'incite à poursuivre son travail afin de **rendre visible les enjeux de « citoyenneté » (Axe 1).** Le lien social s'appuie en effet sur la possibilité d'être et de se sentir citoyen. Il s'agit de comprendre aujourd'hui les difficultés à participer et à se sentir appartenir à son lieu de vie. L'accent sera plus particulièrement mis sur la compréhension de ces mécanismes au niveau de certains territoires et de certains publics (jeunes, associations dites issues de l'immigration notamment).

La cohésion sociale, et donc la capacité à vivre ensemble, semble également être mise en difficulté en raison des représentations et des pratiques qui sont à l'œuvre. L'ORIV poursuit donc son action afin de **prévenir et de lutter contre les discriminations et plus largement agir sur les représentations (Axe 2).**

Assurer le lien social, c'est aussi agir sur la cohésion nationale. La présence de nouveaux migrants (primo-arrivants et demandeurs d'asile) ainsi que les **processus d'intégration** des immigrés présents depuis quelques années requièrent **une connaissance et la mise en œuvre de politiques adaptées dans ce domaine (Axe 3).**

Connaître et reconnaître l'autre ne suffit pas pour favoriser le lien social, un certain nombre de conditions peuvent **favoriser le vivre ensemble (Axe 4)** comme la mixité, des conditions de vie optimisées, la participation des familles...

Une action efficiente dans ces différents domaines suppose également de disposer d'une capacité de prospective et d'observation permettant **d'apprécier les évolutions au niveau des territoires et des populations (Axe 5).**

CONTENU DU PROGRAMME DE TRAVAIL

Les axes d'intervention de l'ORIV inscrits au programme de travail pour 2006 relèvent à la fois d'activités liées à des axes d'intervention thématiques (développés ci-dessous), mais aussi d'activités transversales. Elles consistent dans la mise à disposition d'information (reposant en particulier sur le fonctionnement du centre de documentation), des missions d'accompagnement (notamment en terme d'appui dans le cadre de l'évaluation des contrats de ville), des interventions orales, des participations à des formations, l'organisation de temps d'échanges (Rencontres de l'ORIV) dans un souci de mise en débat et de diffusion des connaissances, la participation et le fonctionnement de réseaux...

AXE 1. RENDRE VISIBLE LES ENJEUX DE « CITOYENNETE »

Mettre à la disposition des acteurs des connaissances et des ressources permettant de rendre visibles les enjeux de citoyenneté, susciter des temps d'échanges et de débat.

VIE ASSOCIATIVE ISSUE DE L'IMMIGRATION

Approfondir la connaissance de la réalité de la vie associative en Alsace et réinterroger l'expression « issue de l'immigration ».

- ACTIONS
- ↪ Approfondissement de l'état des lieux des associations désignées sous le terme "associations issues de l'immigration", démarré en 2005 sous la forme d'un état des lieux.
 - ↪ Poursuite de la réflexion sur un ou des aspects particuliers identifiés comme des enjeux sur la base des éléments recueillis.

CITOYENNETE ET PARTICIPATION

Mieux comprendre les enjeux de la démocratie pour les différents acteurs.

- ACTIONS ↗
- ↗ Diffusion écrite et orale de l'étude intitulée « Comprendre les obstacles à la participation citoyenne » à l'occasion de démarches d'accompagnement auprès des élus et des techniciens
 - ↗ Organisation de temps d'échanges sur la base des résultats de l'étude.

CITOYENNETE EN RHIN SUPERIEUR

Comparer les pratiques de prise en compte de la parole des jeunes dans les quartiers « difficiles » par les acteurs allemands et français.

- ACTIONS ↗
- ↗ Construction de partenariat et mise en réseau
 - ↗ Repérage d'expériences
 - ↗ Organisation d'un colloque commun, transfrontalier.

INTEGRATION DES JEUNES ET IDENTITE

Mieux comprendre les enjeux identitaires de jeunes « issus de l'immigration ».

- ACTION ↗
- ↗ Mise en place d'une recherche action, en lien avec des acteurs de prévention spécialisée (quartiers de Strasbourg).

AXE 2. PREVENIR ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS, AGIR SUR LES REPRESENTATIONS ET LES PRATIQUES

Agir dans le domaine des discriminations par la production de connaissances et l'accompagnement des acteurs dans la compréhension des enjeux et l'élaboration d'actions. Modifier les représentations véhiculées par rapport à certaines catégories de population et/ou à certains territoires (en particulier ceux relevant des territoires prioritaires de la politique de la ville).

DISCRIMINATIONS

Mettre à la disposition des acteurs (en particulier relevant du champ de l'économie et de l'insertion) des outils adaptés à leur mode d'intervention et champ de compétences pour faire évoluer leurs pratiques professionnelles. Appuyer des acteurs dans leurs actions de prévention et/ou de lutte contre les discriminations sur le plan régional comme national.

- ACTIONS ↗
- ↗ Mise à disposition d'outils : fonctionnement d'une veille documentaire, capitalisation de connaissances et analyse, diffusion régulière d'informations, production de notes, mise en place d'actions de sensibilisation, développement d'argumentaires, création d'un site internet...
 - ↗ Conception d'un système de veille, à l'échelle régionale, dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les discriminations.
 - ↗ Rendre accessibles les connaissances dans le cadre de l'organisation d'une Rencontre régionale.
 - ↗ Poursuite des appuis aux acteurs intervenant dans ce domaine, notamment dans le cadre de politiques territorialisées de prévention et de lutte contre les discriminations.

« VIOLENCES URBAINES »

Disposer d'éléments d'analyse afin de comprendre les événements et de mettre en œuvre des actions.

- ACTION ↗
- ↗ Organisation de temps de réflexion permettant de co-produire de la connaissance sur les « violences urbaines ».

MEMOIRE

Aider à la prise en compte par des acteurs locaux des enjeux de mémoire.

- ACTION ↗
- ↗ Appui à la mise en réseau pour une prise en compte de cette question sur l'ensemble du territoire alsacien (accent mis sur le Haut-Rhin).

AXE 3. FAVORISER L'INTEGRATION

Mettre à la disposition des acteurs des ressources mobilisables face au processus d'intégration par la production de documents, par l'organisation de temps d'échange et par la connaissance des populations concernées.

INTEGRATION ET ELUS

Permettre une meilleure prise en compte par les acteurs et la population dans son ensemble des questions d'intégration en apportant des éléments utiles pour l'action via le guide « Etrangers et Immigrés en Alsace - guide pour comprendre et agir ».

- ACTIONS ↗ Diffusion et travail d'information-sensibilisation notamment en direction des élus (exemple : rencontre des CCAS du Bas-Rhin, partenariat avec le CRDP et diverses sollicitations ponctuelles...)
- ACTIONS ↗ Réalisation de nouvelles fiches sur des thématiques non encore traitées et réactualisation si nécessaire de fiches.

DEMANDEURS D'ASILE

Identifier les conséquences engendrées par l'accueil et l'accompagnement de ce public sur leur processus d'intégration.

- ACTIONS ↗ Poursuite et finalisation de l'étude (analyse quantitative et travail sur les trajectoires...)
- ACTIONS ↗ Identification des pistes d'amélioration dans ce domaine (séminaire)
- ACTIONS ↗ Diffusion écrite et orale des résultats.

ACCUEIL DES PRIMO-ARRIVANTS

Parfaire la connaissance des primo-arrivants et accompagner les politiques publiques localement.

- ACTIONS ↗ Poursuite des démarches d'accompagnement dans le cadre des plans départementaux d'accueil
- ACTIONS ↗ Production de données : réactualisation des données sur le profil des primo-arrivants, élaboration de nouvelles connaissances notamment sur leur insertion après la phase d'accueil (avec les Amis du Furet)
- ACTIONS ↗ Participation à une étude nationale avec une visée comparative.

INTEGRATION ET COMPARAISON TRANSFRONTALIERE

Identifier les différents modes d'approche du processus d'intégration et des questions migratoires en Allemagne, France et Suisse.

- ACTION ↗ Mise en réseau des chercheurs et des acteurs chargés de l'intégration des trois pays pour identifier les modes d'approche.

INTEGRATION ET POLITIQUES PUBLIQUES

Optimiser la prise en charge de certaines problématiques dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional pour l'Intégration des Populations Immigrées (PRIPI) en Alsace.

- ACTION ↗ Accompagnement de la prise en compte des enjeux mentionnés dans le PRIPI auprès des collectivités et/ou des services de l'Etat : appui à la réflexion, apports de connaissances, vulgarisation...

AXE 4. FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET LA COHABITATION

Disposer d'éléments de connaissance sur les leviers du lien social et les mécanismes à l'œuvre (mixité, connaissances des conditions de vie) pour permettre son renforcement.

HABITAT ET MIXITE

Accompagner des acteurs à partir de la réflexion d'un bailleur sur les modalités de mise en œuvre d'une politique de peuplement dans une logique de mixité, suite à une opération de renouvellement urbain.

- ACTIONS ↻ Démarche de recherche-action auprès d'une équipe de professionnels permettant de travailler sur leurs pratiques
- ACTIONS ↻ Finalisation de la réflexion avec production d'une note sur les modalités de prise en charge de la mixité dans le peuplement.
- ACTIONS ↻ Diffusion de la réflexion auprès d'autres bailleurs et acteurs.

FORMATION LINGUISTIQUE

Optimiser les interventions des différents acteurs intervenant dans ce domaine et répondre au mieux à l'enjeu d'intégration par un état des lieux visant à diagnostiquer les besoins des populations, à identifier les actions existantes, les procédures d'accès à ces formations et les porteurs d'action, à sérier les champs d'intervention des différents acteurs et à proposer un certain nombre de préconisations.

- ACTION ↻ Mission d'appui pour formaliser les enjeux entre les différents acteurs concernés, c'est-à-dire apporter sa contribution à la prise en compte de cette question et à la réalisation de l'état des lieux.

JEUNES ET ENVIRONNEMENT

Disposer de données sur les jeunes de la 2ème génération.

- ACTION ↻ Appui localement à la mise en œuvre d'une enquête initiée par l'INED, menée à l'échelle européenne à des fins comparatives, auprès de jeunes dits « de la 2ème génération » sur leur rapport à leur environnement (économique, social, culturel...).

AXE 5. APPRECIER LES EVOLUTIONS (TERRITOIRES, POPULATIONS)

Elaborer des connaissances actualisées sur les territoires et les populations, par l'observation entre acteurs et la mise en commun des données, dans une logique de prospective, d'action.

EVOLUTION DES TERRITOIRES ET DES POPULATIONS

Disposer d'éléments de connaissances sur les populations et les territoires alsaciens pour permettre une meilleure prise en compte des situations et la définition des politiques publiques.

- ACTIONS ↻ Mise en place un groupe de travail rassemblant, à l'échelle régionale, différents producteurs de données et par la mise en commun de ces données, élaborer des connaissances partagées.
- ACTIONS ↻ Organisation de temps d'échanges sur des territoires identifiés permettant de confronter les connaissances élaborées par le groupe de travail aux vécus des acteurs.
- ACTIONS ↻ Mise à disposition des acteurs et financeurs les données produites (notamment dans le cadre du PRIPI ou en direction des collectivités concernées pour la production du rapport annuel sur les ZUS).

PERSONNES AGEES IMMIGREES

Permettre une meilleure prise en compte de ce public dans le cadre des politiques publiques par une action de sensibilisation et d'accompagnement.

- ACTION ↻ Production de notes territorialisées sur le profil des populations en présence sur les territoires d'intervention du Conseil Général du Bas-Rhin et accompagnement de la réflexion engagée.

SANTE DES MIGRANTS

Permettre une meilleure connaissance des questions de santé des migrants.

- ACTIONS ↻ Dans le cadre d'un partenariat avec Migrations Santé et l'ORSAL :
 - ↻ Conception d'un système de veille dans le domaine de la santé sur la base d'un travail de diagnostic et d'identification des données disponibles.
 - ↻ Identification des besoins en matière de santé et des problématiques posées.